

Publiez vos annonces légales et judiciaires dans toute la France
annonces.legales@alcregie.com

Courrier

français

Agriculture biologique

Un céréalier explique son parcours

■ Le passage à l'agriculture biologique nécessite une attention particulière, dans la conduite des cultures. Mais en plus de la satisfaction de ne plus utiliser de produits chimiques, l'équilibre économique est souvent au rendez-vous.

Lire en page 6

■ **L'hebdomadaire chrétien de la Vienne et des Deux-Sèvres** ■



Teleport 1 - BAT. Arobase 2 - AV. du Futuroscope - 86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL - RÉDACTION : Tél. 05.49.55.07.42 - Courriel : redaction86@courrier-francais.fr
DIFFUSION - PUBLICITÉ : TÉL. 05 24 07 39 63 - ANNONCES LÉGALES : TÉL. 05 56 44 72 24, FAX 05 56 44 23 70

76^e ANNÉE
29 NOVEMBRE 2019

1,50 €
N° 3924

Arts plastiques



Une exposition en trompe-l'œil

À Moncoutant-sur-Sèvre, le château de Genève accueille sa 27^e édition de l'exposition de peinture et sculpture. Cette année, le trompe-l'œil est à l'honneur jusqu'au 1^{er} décembre.

Lire en page 11

Industrie

Simuler une machine automatisée

Avec le simulateur de machine automatisée, l'apprentissage de la conduite de telles lignes de production devient plus pratique. L'élève est placé en situation réelle, sans les risques ni le coût.

Lire en page 3

Défense

L'envie d'être là pour les autres

Engagée volontaire sous-officier, l'élève Audrey suit actuellement une formation à l'Ensoa de Saint-Maixent-l'École. Elle confie quelques-unes des raisons de son engagement.

Lire en page 11

Loisirs



En avant la musique !

Les groupes d'amateurs passionnés de chant, de musique, se retrouvent pour partager de bons moments tout en pratiquant avec rigueur un art ancien.

Lire en page 2

Olympisme

La Vienne Terre de Jeux

Parmi les 24 premiers départements à se lancer dans l'aventure du soutien aux Jeux olympiques de Paris en 2024, la Vienne a signé pour utiliser le label terre de Jeux 2024.



Lire en page 5

Coup de projecteur

Los Angeles Bad Girls



Mardi 3, TF1, 21 h 05

Lire en page Télé

En avant la musique !

C'est nous les gars de la marine

Créé il y a presque dix ans, l'ensemble vocal masculin Orphé'um s'attache depuis lors à faire revivre les chants de marins et de mariniers de la Vienne en particulier. Des quais des bords de Vienne au concours de chants de marins à La Chapelle-sur-Loire cette année, Orphé'um hisse la grand-voile.

Sur scène, les huit chanteurs d'Orphé'um miment les gestes des manœuvres des marins et bateliers. Oh hisse, oh hisse ! L'idée de scénariser les tours de chant est venue naturellement. « On simule les manœuvres pour chanter au plus près de la réalité du travail sur un bateau » explique Aurélien Poyant, chef de chœur d'Orphé'um. « Le chant rythme et aide au travail. Le chant de marin est fait pour la manœuvre ». Le chef de chœur souligne même qu'un bon chanteur autrefois sur un bateau « c'était quelqu'un qui était capable de mener la manœuvre à bord ».

Il s'agit typiquement de musique traditionnelle, celle qui se transmet et évolue au fil des temps et des échanges. D'ailleurs, pour beaucoup de ces chants, il est possible de trouver de nombreuses versions dans les paroles et dans la mélodie, preuve que chacun apporte sa touche personnelle, en fonction des besoins sur le bateau.

Alors c'est ce qu'essaie de traduire Orphé'um dans ses concerts en salle mais aussi dans les manifestations festives estivales à Châtellerauld.

C'est là qu'est né le groupe en 2011. En fait, il existait au sein de l'association À vous de jouer !, un chœur d'hommes depuis 2005. Son origine tenait à la volonté de faire quelque



L'Ensemble vocal masculin Orphé'um se produit en tenue de marins.

À vous de jouer !

chose qui n'existait pas encore dans la Vienne, à savoir une formation pour voix d'hommes.

La rencontre en 2011 des bateliers de la Vienne qui construisaient la Vigeanne, une gabare qui est désormais amarrée sur l'île Cognet, a conduit le groupe d'hommes à participer aux fêtes de la batellerie. De là, les chanteurs et le chef de chœur ont entrepris des recherches sur les chants de marins et de mariniers. Le répertoire sur les mariniers de la Vienne est assez peu étoffé, ce qui n'empêche pas le groupe de chanter

d'autres régions. Cela dit, à partir de témoignages, d'écrits sur la batellerie locale, le chef a pu composer des chants qui « chantent la Vienne ».

Le groupe est même allé faire un stage sur L'Hermione pour se familiariser avec les manœuvres. Il s'attache à une grande rigueur dans l'exécution des chants et tient aussi à la convivialité durant les répétitions et dans les concerts. « On aime être sur scène et dans l'interactif » explique Aurélien Poyant. Il n'est pas rare que les spectateurs soient invités à venir sur scène pour chanter et mimer les gestes des

marins.

Le plaisir de chanter tient aussi à l'écoute mutuelle qui permet à chacun de s'exprimer et au groupe de s'adapter en fonction du résultat et de l'ambiance. « Sur scène on est nature » poursuit le chef.

Désormais, le groupe est de huit chanteurs ; « on recrute » annonce au passage Cécile Poyant, la présidente de l'association. Le collectif se produit aux fêtes châtellerauldaises Jours de Vienne tous les deux ans, mais aussi sur la gabare Jehan Martin, l'été, lors de balades chantées. Sa participation au concours de chants de marins à La Chapelle-sur-Loire en septembre dernier a été remarquée et a donné envie au groupe de poursuivre ce genre de rencontres.

Pour étoffer son offre et varier les plaisirs, Orphé'um a élargi son répertoire aux chants de guinguette pour certaines interventions comme la manifestation estivale à Châtellerauld, Quais en fête. Ainsi, chaque année, Orphé'um se retrouve sur les quais ou sur la Vigeanne pour chanter devant un public fidèle et nombreux qui suit le groupe dans de bons moments de plaisir partagé.

Daniel BIRON

Retrouver Orphé'um sur le site de l'association : <http://association-a-vous-de-jouer.com/index.php>

U2 Project, l'autre « band » de Bono

Julien, John, Yann et Anthony forment le groupe U2 Project. À eux quatre, ces Picto-Charentais reprennent les tubes du plus célèbre groupe de rock irlandais.



John Durand (guitare) et Yann Tuncq, deux des quatre membres du groupe U2 Project.

Clément VIDAL

On s'y croirait. En écoutant les musiciens de U2 Project, on s'imagina à Dublin, lors d'un concert des « vrais » U2. Depuis deux ans, ce groupe picto-charentais formé de quatre copains – Julien Tavernier (chant), John Durand (guitare), Yann Tuncq (basse) et Anthony Giraud (batterie)⁽¹⁾ –, tous professionnels, monte sur les scènes de l'Hexagone et reprend les chansons du célèbre groupe de rock irlandais. À chacun de ces concerts, U2 Project attire de plus en plus de monde, parfois des milliers de spectateurs : « Cet été, on a joué avec d'autres groupes à Luc-sur-Mer (dans le Calvados, N.D.L.R.) lors d'un festival "Tribute Fest numéro 3" qui a attiré environ 10.000 personnes sur deux jours, se souvient Yann, alias Adam Clayton. Quel magnifique moment ! »

À l'origine de U2 Project, il y a un autre groupe, HumanStereo, né en 2014. Anthony, John et Yann en font partie. Le groupe se produit dans la région et reprend les grands standards de The Police, Muse, Coldplay et... U2 ! Et puis un jour, Jacques (le manager du groupe N.D.L.R.), dit « Jack le Grand Sachem », a eu l'idée de créer ce tribute⁽²⁾. « On s'est dit pourquoi pas, c'était une super idée ! Entre temps, Julien a intégré la formation comme chanteur par l'entremise d'Anthony. Il assure le rôle avec charisme et énergie, et marche à sa manière dans les pas de Bono (le chanteur de U2, N.D.L.R.). » « U2, c'était très demandé par le public, notamment dans les festivals », ajoute le guitariste John, alias The Edge.

U2 Project a alors commencé à « bosser le répertoire » des Irlandais et, le 23 septembre 2017, donnait son premier concert. Les quatre intermittents reprennent avec beaucoup de talent – et de travail – Sunday bloody Sunday, Beautiful days, Pride, One... Aujourd'hui, les Picto-Charentais forment l'un des rares groupes français de reprises de U2 et interprètent plus d'une vingtaine de titres des Dublinois. Aussi, leur répertoire va bientôt s'enrichir de nouveaux morceaux – Bad et Even better than the real thing – que ces musiciens rochelais et pictaviens n'avaient pas encore proposés à leur public. Avec toujours en tête de garder l'esprit de U2 et surtout « l'esprit du son », comme le

répète John.

Pour le plaisir de jouer ensemble

Mais la chose ne se révèle pas toujours aisée. « Ça a l'air très facile quand on écoute mais c'est parfois très compliqué de reproduire les sons de The Edge (le guitariste de U2, N.D.L.R.). Il est surnommé "le scientifique" car il produit des sons très caractéristiques avec beaucoup de delay⁽³⁾. » Alors, pour se rapprocher toujours plus du son de son homologue guitariste, John a « regardé beaucoup de vidéos sur internet au sujet de The Edge, pour découvrir ses petits secrets et sa technique ». Le groupe a également investi dans du matériel spécifique. « En jouant, c'est vrai que tu redécouvres et apprécies différemment les chansons. »

Les quatre musiciens assument pleinement le côté « copie » de leur art. À tel point qu'ils n'hésitent pas à revêtir les mêmes habits (les lunettes de Bono, le bonnet de The Edge...) que leurs maîtres. « La base d'un vrai tribute, c'est de jouer et de s'habiller comme le groupe que tu copies. Ce qui fait la différence souvent, c'est la voix du chanteur. Juju s'en approche beaucoup mais avec sa sensibilité et son énergie, ce qui donne une couleur unique au groupe. »

Les membres de U2 Project ont plaisir à se produire ensemble sur scène. C'est d'ailleurs ce qui fait l'essence du groupe. « Le nerf de la guerre, c'est l'amitié et la famille (Yann et John sont cousins, N.D.L.R.), avoue Yann. Je ne pourrais pas jouer avec des personnes avec un ego mal placé. On monte sur scène pour s'amuser, et quand tu t'amuses avec tes potes musiciens, tu donnes tout ce que tu as. Et là, tu as le retour du public qui te porte. » « La musique, il faut la partager », conclut John. Pour cela, une date à retenir : le 7 février 2020 ; U2 Project sera sur la scène de L'Entrepôt, à Périgny (Charente-Maritime). À découvrir absolument.

Clément VIDAL

(1) Julien et Anthony étaient absents lors de notre rencontre à La Rochelle, car ils habitent dans la Vienne.

(2) Un tribute band est un groupe de reprises ou groupe hommage.

(3) Un effet pour guitare produisant un écho particulier.

Le convoi des 927 en musique

Le conservatoire Gabriel Fauré de GrandAngoulême et l'association des Espagnols de Charente ont commandé une création musicale pour commémorer l'histoire des 927, le premier convoi de la déportation qui conduisit des Républicains espagnols vers le camp de Mauthausen.

En 2020, l'association des Espagnols de Charente commémorera les 80 ans du convoi des 927. Identifié comme le premier train de civils à destination d'un camp nazi, il partit d'Angoulême le 20 août 1940 avec 927 Républicains espagnols. Une sinistre page d'histoire que l'association veille à ne pas laisser tomber dans l'oubli en témoignant auprès des scolaires et étudiants mais aussi en favorisant la transmission à travers plusieurs médiums. Une BD (Les années noires, Angoulême 1940-1944, Éditions Le Troisième Homme) a été publiée et un film documentaire (Le Convoi des 927, de Montse Armengou) revient sur le parcours de Jesús Tello qui a abattu la statue de l'aigle, à l'entrée du camp de concentration de Mauthausen.

C'est à l'occasion d'une projection qu'Éric Boucher, professeur de clarinette et coresponsable de l'orchestre philharmonique Berlioz du conservatoire Gabriel Fauré, découvre l'histoire de ces réfugiés espagnols, livrés par familles entières, aux Allemands. Grâce à Gregorio Lazaro-Lara, le président de l'association, il rencontre José Alcubierre, survivant de la déportation des 927.

« Son histoire m'a vraiment

touché, tous les détails sont bouleversants. Il avait cette force de caractère qu'ont les personnes qui s'engagent très jeunes dans le combat politique. À plus de 90 ans, il levait le poing des Républicains espagnols. Son engagement politique était toujours aussi fort », raconte Éric Boucher, particulièrement ému par ce témoignage. De là est née l'idée de commander une création musicale « parce que les artistes ont un devoir de mémoire pour transmettre à travers les œuvres des témoignages uniques », précise le chef d'orchestre.

Le compositeur Alexandre Kosmicki, chef de musique militaire des Équipages de la Flotte de Toulon, a été retenu pour cette création d'une œuvre d'une quinzaine de minutes pour orchestre à vent et deux voix de femmes (soprano et mezzo-soprano) qui chantent le poème de Marcos Ana, « Mon cœur est une cour ».

« On est dans la symbolique. La dimension poétique permet de porter cette parole, de transmettre cette histoire à travers une création artistique hors norme. Même si Marcos Ana n'a pas fait partie des 927, il a été un prisonnier politique, emprisonné en 1939, condamné 2 fois, gracié 2 fois... Il a écrit ce



L'association des Espagnols de Charente et le conservatoire Gabriel Fauré ont commandé une création musicale qui commémore le convoi des 927.

Laetitia THOMAS

poème en prison où il parle de liberté, de famille, d'engagement politique », indique Éric Boucher.

L'orchestre Berlioz du conservatoire Gabriel Fauré a joué cette création musicale pour la première fois à Hildesheim, en Allemagne, avec l'orchestre de la ville jumelle d'Angoulême, en mai dernier. « Ce fut une formidable expérience. Les Allemands ont même présenté l'histoire des 927 sous forme de saynètes à l'issue du concert », se souvient Éric Boucher.

Le 21 octobre dernier, les

musiciens charentais ont joué « Les 927 » à Angoulême avec l'orchestre de Chinon. Et le 15 décembre, l'orchestre Berlioz se produira à Chinon. En 2020, à l'occasion de la commémoration des 80 ans du convoi des 927, le programme des animations fera la part belle à « ce poème symphonique, qui du lyrisme, de la profondeur, du caractère, accessible à un public non averti », décrit Éric Boucher.

Laetitia THOMAS

Actualités

Banque alimentaire

Les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre, les bénévoles de la Banque alimentaire attendent les consommateurs dans près de 150 magasins de la grande et moyenne distribution de la Vienne. L'association qui livre les structures solidaires du département pense collecter 110 tonnes de denrées alimentaires pour compléter ses stocks et assurer la diversité des repas. Farine, riz, sucre, conserves sont les produits attendus.

Rencontres d'Hippocrate

Le 2 décembre à 18 h 30, à l'Amphithéâtre Côte-et-Damien de la Faculté de Médecine et de Pharmacie 6 rue de la Milétrie à Poitiers, Jean-Pierre Michel, professeur honoraire de médecine à l'université de Genève - Suisse, membre de l'Académie nationale de Médecine, Paris, donnera une conférence sur le vieillissement, sa perception son futur. Roger Gil, Professeur émérite de neurologie à l'Université de Poitiers, directeur de l'Espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine, sera le modérateur. Inscription obligatoire sur www.leh.fr/evenement/rencontres-hippocrate/20191202

Santé : antibiotiques

L'usage trop fréquent et inadapté aux antibiotiques crée ce que les spécialistes appellent l'antibiorésistance. En clair, les professionnels de santé sont régulièrement confrontés à l'inefficacité d'antibiotiques pour soigner leurs patients, atteints de maladies plus difficiles

à traiter et nécessitant le recours à des antibiotiques plus puissants et plus coûteux. La multiplication de bactéries résistantes aux antibiotiques associées au faible nombre de nouveaux antibiotiques mis sur le marché chaque année inquiète les autorités sanitaires. D'autant que l'antibiorésistance concerne également les animaux et l'environnement.

Une campagne a été lancée pour sensibiliser professionnels de santé et grand public aux dangers d'un recours abusif aux antibiotiques. Le message est pourtant clair, « *L'antibiotique combat les bactéries et non les virus* ». La meilleure protection contre les virus reste l'hygiène et l'absence de contact entre une personne malade et une personne fragile et la vaccination.

Il existe des outils à disposition des médecins qui sont impliqués dans cette démarche de prévention. Pour les angines qui peuvent être dans 20 % des cas seulement d'origine bactérienne et nécessiter un traitement par antibiotique, des tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) angine peuvent être commandés par les médecins. Un TROD grippe est également disponible pour déterminer la nécessité d'utiliser des antibiotiques ou des antiviraux. Ces TROD grippe sont en expérimentation dans les Ehpad de la région. On peut retrouver les mesures de prévention sur le site de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/antibiotique>

INDUSTRIE

Simuler une machine automatisée

Lors du rendez-vous des entreprises de la Vienne, une équipe de formateurs de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) de Poitou-Charentes a présenté un simulateur de machine automatisée. Léger et transportable, il permet de mettre l'élève en situation sans risques.

L'automatisation des procédés de fabrication est une réalité dans l'industrie de nos jours. Pas un objet, pas un produit qui ne sort d'une usine qui ne soit pas issu d'une machine automatisée.

Les machines utilisées prennent une place importante dans les ateliers et mobilisent une technologie informatique et électronique complexe. Les pilotes de lignes de production, les agents de maintenance, les ingénieurs de conception doivent pouvoir apprendre sur ces machines qui pour certaines mesurent jusqu'à 50 mètres de longueur, avec une quantité incroyable d'opérations.

Loger une telle machine dans un centre de formation relève de l'utopie, pour des questions de place et de coût. L'idée de concevoir et réaliser un simulateur est venue à une équipe de l'UIMM régionale sous la houlette de Patrick Braudeau qui travaillait au service recherche et développement de l'UIMM. Un prototype est né à Rochefort, il y a plusieurs dizaines d'années. Mais le projet a été arrêté. Cette idée a été relancée en 2004 avec la création d'une carte électronique, embryon du simulateur. Mais le projet a trouvé à se concrétiser vers 2017 quand Patrick Braudeau a décidé de relancer l'affaire et de proposer un projet dans lequel, « *l'ensemble pouvait loger dans des valises* ». En juin 2018, le projet a été validé et soutenu financièrement par l'UIMM au niveau national.

Concrètement, une valise contient



Patrick Braudeau présentait son simulateur lors de la journée Entreprises en Vienne, au Futuroscope.

Daniel BIRON

l'automate de programmation comme dans la réalité, avec les boutons de commande réels. Ainsi, l'élève peut programmer sa machine avec les mêmes contraintes que dans la réalité et les mêmes commandes. En revanche, chaque partie de la machine elle-même est simulée sur écran. « *Cela va de la machine simple jusqu'à une machine très complexe* » explique Patrick Braudeau.

Une fois programmée, la machine agit comme n'importe quelle machine réelle et les erreurs de programmation comme de mise en œuvre, une vanne non fermée, un réservoir de produit vide, aboutissent inévitablement à une panne avec avertisseur sonore

et lumineux comme dans la vraie vie. Des capteurs virtuels ont été programmés pour représenter les vraies valeurs d'une machine. De plus, le formateur peut introduire jusqu'à 65 pannes, ce qui permet de placer l'élève dans des situations délicates difficiles à mettre en œuvre sur une vraie machine.

Système très mobile et modulable, le simulateur vise un public très varié. « *On peut former les conducteurs de ligne de production en formation initiale. Mais on peut aussi former les agents de maintenance pour les initier au diagnostic de panne. On forme également les programmeurs d'automatismes. En fait, cela va du tech-*

nicien à l'ingénieur » assure Patrick Braudeau. Le simulateur peut tout aussi bien se positionner en entreprise pour former du personnel dans le cadre de montée en compétences. En tout état de cause et quelle que soit la situation, « *le simulateur est là pour former l'élève le plus possible aux actes réflexes* ».

L'objet a tellement plu à l'UIMM national qu'elle a décidé de financer la fabrication de 70 simulateurs qui seront destinés aux centres français de formation de l'UIMM.

Une belle réussite pour cette équipe de Poitou-Charentes.

Daniel BIRON

EMPLOI
GRANDE CAUSE



Sophie, 29 ans
Future aide soignante

DEVENIR LE
MEILLEUR PROFIL ?

Vous cherchez un emploi ?
L'Etat et la Région, de votre côté !

L'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine vous proposent un accompagnement et une réponse formation, pour faciliter votre retour dans la vie active.

30 000 formations proposées sur devenezlebonprofil.fr

0 800 940 166 Service & appel gratuits

Service proposé par Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine



AGENDA INTERRELIGIEUX

Du 30 novembre au 17 décembre

Église catholique romaine

29 novembre au 1^{er} décembre - Prailles-la-Courde, monastère de Pié-Foulard. Retraite de méditation chrétienne. Autres dates : du 20 au 22 mars, du 6 au 9 août. Inscriptions auprès de sœur Isabelle retraite@benedictines-prailles.fr

30 novembre - 9h30 à 17h30. Le Tallud, salle des fêtes. B'Abba, 10 ans déjà : temps de partage et de découverte du tout nouveau B'Abba. Possibilité de garderie d'enfants. Contact et inscription auprès d'Isabelle Parmentier et le pôle Formation au 05.49.60.65.04.

1^{er} décembre - 9 heures à 12 heures. Bressuire, Centre pastoral. Vivre un B'Abba pour thème : *Séparé, divorcé... et maintenant ? je reste capable d'aimer et d'être aimé !* Pour toute personne concernée. Pour tout renseignement : Cécile Lamotte, 06.47.48.68.19 ou Agnès Pêchereau, 06.80.83.26.20.

1^{er} décembre - 10h30. Lusignan, église Notre-Dame. Messe d'entrée en Avent et fête de sainte Florence.

1^{er} décembre - 10h30. La Chapelle-Saint-Laurent, sanctuaire Notre-Dame-de-Pitié. Pèlerinage des gens du voyage en présence de monseigneur pascal Wintzer et de monseigneur François Jacolin. Pique-nique. Journée ouverte à tous.

2 décembre - 20 heures. Aiffres, salle paroissiale. Retransmission de certaines Mardis d'éthique publique du Centre Sèvres (faculté Jésuite de Paris) suivie d'un temps de débat avec les participants.

3 décembre - 7 heures du matin. Niort, église Saint-Vincent-de-Paul. Messe des Veilleurs éclairée uniquement à la bougie suivie d'un petit-déjeuner. Confessions possibles avec le petit-déjeuner. Renseignements au 06.19.05.34.21.

4 décembre - 15 heures à 17 heures. Poitiers, maison paroissiale (en face de l'église Saint-Hilaire). Café de l'amitié mensuel : film de Jacques Daunizeau, *Les orgues de Poitiers*. Contact : Myriam Thoumin par courriel : mybethou@orange.fr.

4 décembre - 20h30. Parthenay, salle de la Maison du Temps libre. L'équipe formation propose une suite à la soirée du 3 avril sur *La lettre au peuple de Dieu* du pape François.

5 décembre - 20h30. Poitiers, église Saint-Porchaire. Conférence sur *La Bible, parole unie et plurielle : entrer dans l'intelligence des Écritures* par le père Yves-Marie Blanchard.

8 décembre - 9h30 à 16h30. La Puye, communauté des Filles de la Croix. Halte spirituelle *Un jour pour Dieu* pour les néophytes et les nouveaux confirmés. Le thème sera *Avec les icônes, méditer la Parole de Dieu et la prier*. La journée est animée par sœur Anne-Claire Dangeard, dominicaine. Autre date : le 16 mai de 9h30 à 16h30 à la communauté des Filles de la Croix à la Puye. Inscriptions : Valérie Duval au 05.49.60.63.04 ou par courriel : poleinformation@poitiers-catholique.fr

8 décembre - 10 heures à 11h30. Poitiers, salle de Saint-Jean-de-Montierneuf. La communauté locale de Montierneuf propose une catéchèse pour adultes avec un intervenant du centre théologique, le Kat'a de Saint-Jean autour d'un thème annuel : *Sacré !*, et pour thème du jour *L'ancienne alliance est-elle sacrée ?*. Contact : Benoît Traineau par courriel, elcholofrut@hotmail.com ou 06.20.39.79.51.

10 décembre - 19 heures à 12h30. Saint-Georges-les-Baillargeaux, église Notre-Dame (9 route de Poi-



Le sanctuaire Notre-Dame-de-Pitié accueille le pèlerinage des gens du voyage, le 1^{er} décembre.

Daniel BIRON

tiers). Mardi en Galilée : ateliers d'Évangile avec Isabelle Parmentier et une équipe. Les cycles permettent de redécouvrir ensemble la joie de l'Évangile pour mieux la transmettre. S'exercer à l'école du Christ, sous le mode du partage. Raconter, proclamer, jouer, chanter l'Évangile... Autres dates : cycle 2, les 7 et 28 janvier et 18 février. Cycle 3, les 10, 24 mars et 14 avril. Cycle 4, 12, 26 mai et 9 juin. Pour plus de renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle Parmentier au 06.62.14.93.41.

11 décembre - 20h30 à 22h15. Niort, salle Saint-Étienne (50 rue Gambetta). Les soirées d'Évangile avec pour thème annuel *Qui est Jésus ? selon Jésus lui-même* avec le père Jean-Marie Loiseau. « *Je suis la lumière* » (Jean 8,12).

12 décembre - 20h30. Niort, lycée Saint-André (14 rue de Souché). L'Espace Saint-Hilaire propose une conférence sur *La place des femmes dans l'Église catholique aujourd'hui... et demain ?* avec Isabelle Parmentier, théologienne.

15 décembre - 17 heures. Niort, église Saint-Hilaire. Lumière de la Paix de Bethléem 2019.

16 décembre - 9h30 à 17h30. Biard, salle Foyer Guillaume-d'Aquitaine (rue des Écoles). Le service de la vie spirituelle organise une journée de réflexion et de formation pastorale et spirituelle *La liberté chrétienne* avec Adrien Candiard, frère dominicain. Apporter la Bible, de quoi écrire et la pique-nique. Accueil à partir de 9 heures. Frais de participation à la journée : 15 euros. Inscriptions au plus tard le 6 décembre à vie-spirituelle@poitiers-catholique.fr

17 décembre - 18 heures à 20 heures. Niort, Espace Saint-Hilaire

(34 rue du 14-Juillet). Atelier philosophique avec Jacques Bréchoire sur la beauté.

21 décembre - 9h45 à 17h30. Prailles-la-Courde, monastère de Pié-Foulard. Journée de prière silencieuse dont le thème est Prier avec le Nom de Jésus avec sœurs Isabelle et sœurs Dorothée. Apporter un plat à partager pour le déjeuner, des vêtements souples et des chaussures de marche.

Église protestante unie de France

Tous les dimanches - 10h30. Culte.

Temple 5 rue des Écossais à Poitiers. Et au temple 1 rue Adrienne-Duchemin à Châtellerault.

Le 3^e dimanche - 18h30. Culte. Croix de Beaulieu, boulevard Savari à Poitiers.

Protestants Baptistes

Tous les mardis et jeudis de 17h30 à 18h30. ELMK. Activité d'aide aux devoirs à destination des familles de Saint-Éloi. Renseignements auprès de Véronique : 06.51.06.26.96 ou aide-aux-devoirs@netc.fr

Poitiers, Espace Martin-Luther-King (EMLK), 22 rue de la Croix-du-Bourdon. Tous les dimanches : 9h45, le temps d'un café. 10h15, Début de la célébration. Renseignements au 09.61.54.51.31.

Orthodoxes

30 novembre - 18 heures. Vigiles. 1^{er} décembre - 10h30. 24^e dimanche après Pentecôte ; 11^e après la Croix. Divine liturgie.

Chapelle Saint-Joseph de la paroisse La Trinité et Saint-Hilaire, 77 avenue de La Libération à Poitiers.

BILLET Jeunes et vieux aux avant-postes

Posons d'abord une vérité d'aujourd'hui : tout le monde a le mot « jeunes » à la bouche. Mais parler des « vieux », quelle horreur ! Notre époque ayant souvent peur de son ombre et confondant respect et mièvrerie, elle préfère susurrer « séniors ». Va pour séniors...

Dans la remise à plat de toutes les valeurs, de tous les principes, de toutes les certitudes qu'on croyait forgées pour des siècles, la France se déchire sur la fracture entre Paris et la province, les métropoles et « l'arrière-pays », les urbains et les paysans.

Mais elle s'interroge aussi avec angoisse sur le destin de ses jeunes et de ses séniors. A juste raison : en ce qui concerne les jeunes, jamais une telle distorsion d'égalité a été à ce point criante qu'aujourd'hui entre jeunes des villes et jeunes des campagnes.

Au stade où nous en sommes, rien ou presque n'est (encore ?) fait pour les jeunes qui peuplent les toutes petites villes et les bourgs éloignés, tout spécialement dans la « diagonale du vide » qui va des Ardennes aux deux Charentes. Notamment pour leurs études.

Les déraciner pour les déverser dans les métropoles universitaires n'est pas une solution. Et peut-être ne révent-ils pas nécessairement de partir à l'étranger, d'accumuler les expériences post-modernes et de trouver un job numérique dans l'open-space d'un gratte-ciel.

Que fait-on pour leur permettre de grandir au pays ? Est-ce que c'est ringard de vouloir vivre là où on est né et de travailler dans le même village que ses parents ? L'Etat a-t-il définitivement renoncé à la jeunesse, ultra-majoritaire, qui n'a pas la Silicon Valley comme horizon ?

Or la jeunesse est aux avant-postes et l'on juge une nation sur ce qu'elle propose à ses jeunes ! Quant aux séniors, c'est un peu la même chose : ils sont eux aussi aux avant-postes, tout simplement parce qu'ils sont de plus en plus nombreux.

Que fait-on pour eux, pour leur santé, pour leur bien-être ? Nous appuyons-nous sur leur expérience, leur dynamisme, leur pouvoir d'achat ? Continuerons-nous longtemps à mettre à la porte des entreprises ceux qui souhaiteraient continuer à travailler ?

Voilà bien des questions à régler si l'on veut éviter que la France ne se dessèche en misant tout sur les (rares) premiers de cordée et en oubliant la masse des citoyens, jeunes et vieux, qui sont sa vraie richesse.

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

Dimanche 1^{er} Décembre 2019 - 1^{er} dimanche de l'Avent - A

Matthieu 24, 37-44

« Veillez donc, car vous ne savez pas quel jour votre Seigneur vient. » (v. 44). Pas facile à entendre n'est-ce pas ? Surtout de nos jours où ne cherchons à tout prix qu'à être les maîtres du temps. De la cuisine mitonnée, nous sommes passés au micro-ondes, l'analyse d'information fait place aux commentaires d'anticipation, la lettre pensée et pesée est remplacée par le SMS spontané. Timothy Radcliffe, dans son dernier livre¹ rapporte l'anecdote suivante : un jour, deux journalistes américaines viennent interviewer le Mahatma Gandhi et lui demandent s'il est vrai que ce dernier rechigne à prendre bateaux, trains et tous les moyens de locomotion rapides. Gandhi leur a répondu « Oui et non » Mais elles n'ont pas eu le temps d'entendre son explication car elles avaient un train à prendre.

Et aujourd'hui, en ce dimanche qui vient ouvrir le nouveau temps liturgique, nous sommes invités à prendre conscience que nous ne maîtrisons pas le temps. Nous ne

savons rien et les agissements que nous croyons d'actualité se réduisent souvent à de la simple agitation. Notre rôle de croyant est bien de prendre une telle mesure. Cela ne signifie pas que nous n'avons rien à faire ! La veille dont nous parle Jésus dans ce passage d'Évangile n'est rien d'autre qu'une préparation minutieuse, active et contemplative à la victoire de la vraie Vie.

De fait, nous sommes partagés entre cet avenir qui ne nous appartient pas et ce présent que nous avons l'illusion de maîtriser. L'Avent est tout le contraire. Il s'agit pour nous, non seulement de prendre le temps, comme on prend dans ses mains le corps fragile d'un oiseau ou un bel objet en cristal. Nous ne les possédons pas et faisons alors l'expérience de la vraie « crainte » : celle de briser une beauté qui nous dépasse. C'est peut-être cela la « crainte de Dieu ». Notre marche vers Noël c'est justement la lente pérégrination vers l'espace inouï où Dieu a voulu s'incarner, c'est-à-dire au cœur même de notre humanité.

Mais pour que cela puisse devenir notre véritable expérience de naissance, il y a des déchirures à assumer, des ruptures dans ce que nous pensions être notre inaliénable mode de vie.

Ce temps liturgique n'est pas la simple répétition de ce que nous avons vécu l'an dernier comme si nos existences étaient semblables à ces roues d'exercice pour hamster en cage. Nantis de ce que nous avons vécu ces derniers mois, nous devons faire le délicieux et redoutable tri pour dégager ce qui nous a fait grandir et supprimer du reste. Nous devons apprendre à attendre et cela passe inévitablement par l'attention. Ainsi nous percevrons très vite les craquements d'une terre d'où surgiront les premières pousses.

Gérard Crozat, diacre

1. *Alive in God - A Christian Imagination* (Bloomsbury 2019) p. 185

Liturgie

DÉCEMBRE 2019

D. 1^{er}. PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT. (Isaïe 2, 1-5 ; Ps 121, 1-2, 3-4ab, 4cd-5, 6-7, 8-9 ; Romains 13, 11-14a ; Matthieu 24, 37-44.) Ste Florence, convertie par St Hilaire de Poitiers, ermite à Comblé (Vienne), † IV^e siècle ; Airy, Auger, Domnole, Éloi, Foucauld. (Semaine I pour l'Office.)

L. 2. Temps de l'Avent. (Isaïe 4, 2-6 ; Ps 121, 1-2, 3-4ab, 4cd-5, 6-7, 8-9 ; Matthieu 8, 5-11.) Bx Jean de Ruysbroeck, prêtre flamand, auteur mystique, † 1381 ; Constantine, Silvère, Viviane.

M. 3. St François Xavier, prêtre, jésuite, † 1552 dans l'île San-Choan (Chine). (Isaïe 11, 1-10 ; Ps 71, 1-2, 7-8, 12-13, 17 ; Luc 10, 21-24.) Anthème, Sophonie, Xavier.

M. 4. Temps de l'Avent. (Isaïe 25, 6-10a ; Ps 22, 1-2ab, 2c-3, 4, 5, 6 ; Matthieu 15, 29-37.) St Jean de Damas, prêtre, docteur de l'Église, † 749 près de Jérusalem ; St Jean Calabria, prêtre de Vérone (Italie), fondateur des Pauvres Serviteurs de la Divine Providence, † 1954 ; Ada, Barbara, Cyran, Solal.

J. 5. Temps de l'Avent. (Isaïe 26, 1-6 ; Ps 117, 1, 8, 19-20, 21, 25, 26 ; Matthieu 7, 21, 24-27.) Bx Jean-Baptiste Fouquet, prêtre marseillais, fondateur d'œuvres caritatives, † 1926 ; Gary, Gérard, Sabas.

V. 6. Temps de l'Avent. (Isaïe 29, 17-24 ; Ps 26, 1, 4abcd, 13-14 ; Matthieu 9, 27-31.) St Nicolas, évêque de Myre (Asie mineure), † vers 350 ; Colin, Neil, Nicky, Nicole, Nolan.

S. 7. St Ambroise, évêque de Milan, docteur de l'Église, † 397. (Isaïe 30, 19-21, 23-26 ; Ps 146, 1-2, 3-4, 5-6 ; Matthieu 9, 35 - 10, 1, 5a, 6-8.) Azenor, Charles, Fare, Gerbold.

D. 8. DEUXIÈME DIMANCHE DE L'AVENT. (Isaïe 11, 1-10 ; Ps 71, 1-2, 7-8, 12-13, 17 ; Romains 15, 4-9 ; Matthieu 3, 1-12.) St Romaric, fondateur du monastère de Remiremont (Vosges), † 653 ; Thibaud, Valens. (Semaine II pour l'Office.)

La Vienne, Terre de Jeux

Dans la perspective des Jeux olympiques de 2024 à Paris, le comité d'organisation des Jeux olympiques Paris 2024 et l'assemblée des départements de France ont lancé le label Terre de Jeux, pour inciter tous les acteurs du sport à porter haut les valeurs de l'olympisme. La Vienne a obtenu ce label.

La perspective des Jeux olympiques de 2024, à Paris, devrait susciter au fur et à mesure qu'on s'en approche un intérêt grandissant. Du 26 juillet au 11 août 2024, pour les Jeux olympiques, puis du 28 août au 8 septembre pour les Jeux paralympiques, la France va vibrer au rythme des compétitions sportives mondiales. Pour ce grand événement sportif, « le président de la République a déclaré qu'il s'agissait des jeux de la France » rappelle Bruno Belin, président du conseil départemental de la Vienne et référent pour les Jeux olympiques pour l'Assemblée des départements de France (ADF). D'ailleurs, dès la candi-

dature, « le Comité d'organisation des jeux olympiques (Cojo) souhaitait qu'il y ait un soutien national » explique Tony Estanguet, président du Cojo Paris 2024. « Pendant le processus de candidature nous avons voulu rencontrer la population et l'on a senti une attente. Alors une fois obtenu l'organisation des Jeux, nous nous sommes rapprochés de l'association des régions de France (ARF) et de l'ADF pour définir les modalités de fonctionnement, d'un label défini ensemble » poursuit l'ex champion de canoë-kayak.

Inciter à faire du sport

L'idée du label Terre de Jeux 2024

est de mobiliser un maximum de collectivités, de clubs, de fédérations autour du sport et de valeurs du sport. Pour la Vienne, qui vient d'obtenir ce label lors d'une signature le 20 novembre dernier, l'engagement général peut se résumer ainsi : contribuer à faire vivre au plus grand nombre les émotions des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en mettant en œuvre des actions comme des animations et événements dans la Vienne lors des prochains Jeux de Tokyo 2020, Pékin 2022 et Paris 2024 ; promouvoir le projet Paris 2024 dans le cadre des événements sportifs départementaux ; promouvoir les programmes de célébration de Paris 2024 auprès de ses administrés.

Déjà deux rendez-vous en 2020 permettront de mobiliser la jeunesse, cible de cette opération, avec la Semaine olympique du 3 au 8 février 2020, dans les établissements scolaires et la journée olympique du 23 juin 2020. Pour la suite, il faudra sans doute attendre la tenue des JO de Tokyo en été, pour entrer dans l'olympiade suivante et s'approprier le concept.

On annonce déjà des intentions ou des actions fermes comme l'intégration d'un sport paralympique au sein de la Caravane des Sports durant l'été, ou bien encore renouveler l'appel à projet Génération 2024, en direction des collèves, pour susciter la mixité sociale, le bénévolat et la citoyenneté, comme cela s'est fait dans deux collèges de la Vienne en 2019. Le Département soutient des classes olympiques sciences

et sport, en partenariat avec le Centre régional d'innovation et de transfert des technologies en sports et loisirs (CRITT) de Châtelleraut. Bien sûr le Département compte maintenir son aide aux sportifs de haut niveau avec le concept Ambassadeurs sportifs départementaux de haut niveau.

Impliquer clubs et collectivités

L'appel à projets Adaptons les défis est destiné à aider les jeunes en situation de handicap d'accéder à une pratique sportive en club. Une action est menée pour favoriser le sport féminin avec le projet Jeune fille leader par le sport et développement du volley-ball. D'autres opérations seront lancées dans le cadre de ce label, avec la promotion du sport en entreprise, ou la mobilisation de 86 sportifs du département pour participer au marathon des amateurs le jour des JO de Paris.

De son côté, le Cojo dans le cadre de ce label s'engage à faire bénéficier les collectivités labellisées des outils de communication et de l'identité Terre de Jeux 2024. D'ici l'an prochain, les promoteurs du label Terre de Jeux 2024 comptent bien embarquer le plus possible de collectivités, départements et communes. Dans la Vienne pour l'heure aucune n'a signé.

Dans le même temps, les collectivités se sont positionnées pour accueillir un centre de préparation dans lequel une équipe nationale est hébergée dans la phase préparatoire et peut bénéficier d'équipements sportifs pour



Dominique Bussereau, Tony Estanguet et Bruno Belin ont lancé le label Terre de Jeux 2024.

Daniel BIRON



Pour la Vienne, c'est Pascale Guittet, conseillerère départementale chargée des sports, qui a signé la convention.

Daniel BIRON

cela. La Vienne s'est portée candidate et l'équipe nationale de volley-ball du Togo a opté pour ce département. Il faudra attendre plusieurs mois avant que la décision soit prise car les candidatures sont validées par le Comité international olympique. Compte tenu de la durée de préparation et de la nécessité de s'accoutumer au pays hôte, certaines équipes viennent régulièrement quatre ans avant dans le pays hôte.

Aller plus loin que d'habitude

Il reste maintenant à mobiliser autour de ce label, les clubs et autres fédérations de sport pour rejoindre le mouvement. Toutefois, ces acteurs devront compter sur leurs propres

ressources pour mettre en avant leur sport dans le cadre olympique, car « on n'aura pas de moyens financiers en plus » précise Tony Estanguet.

C'est toutefois une aubaine pour les clubs pour attirer, bien avant les jeux, un public qui ne serait peut-être pas venu sans cela. Il faut se souvenir de l'engouement pour le sport après chaque grande manifestation sportive internationale.

Jeudi 21 novembre, à Paris, 24 Départements ont signé la convention pour le label Terre de Jeux 2024, en présence de Tony Estanguet, Dominique Bussereau, président de l'ADF, et de Bruno Belin.

Daniel BIRON

TOUPARGEL

PRIX EN BAISSÉ

Avec plus de
1200 prix
en baisse,
le moral est en hausse !

Commandez vite sur :

toupargel.fr

3040

Service & appel gratuits

13,90€ ~~10,45€~~

36 ESCARGOTS DE BOURGOGNE MOYENS

224 g

4,28€ ~~2,60€~~

POÊLÉE BRETONNE AVEC FONDS D'ARTICHAUTS

900 g

11,95€ ~~8,75€~~

2 SAUCISSONS SECS PUR PORC

2 x 250 g

1,49€ ~~0,80€~~

SAUCE TOMATE CUISINÉE AUX LÉGUMES PANZANI

180 g

MON FRAIS MON ÉPICERIE MON BIO MES SURGELÉS

Toutes vos courses livrées chez vous gratuitement*

*à partir de 25€ d'achats

Pour votre santé, pratiquez une activité régulière - www.mangerbouger.fr

Toupargel - 13 chemin des Prés Secs - 69380 Civrieux d'Azergues - SASU au capital de 25 000 000 € - 957 526 858 RCS Lyon Code NAF 4711 A. Crédits photos : ©Cyril Chauvin et ©Cherrystone - Création : unesca

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Un céréalier explique son parcours

Dans le cadre du mois de la bio, Antoine Rat exploitant à Neuville-de-Poitou recevait mercredi 20 novembre dernier, plusieurs agriculteurs décidés à passer au bio. Trois ans après son changement de mode cultural, il se réjouit de son choix.

« Je suis très content de ne plus utiliser de produits chimiques » lâche Antoine Rat, 45 ans, ancien du BTP et installé à Neuville-de-Poitou depuis 2006. « 2019 c'est ma première récolte de céréales bio. Je suis passé en bio en 2016 pour les céréales ».

Motivé par la réduction des intrants, traitement et engrais, chimiques, passionné d'ornithologie, Antoine Rat s'attache depuis son passage à l'agriculture biologique à remettre des haies dans ses parcelles et en lien avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), il installe des nichoirs.

Mais le plus important dans ce changement de pratique culturale tient dans un assolement particulièrement développé. Alors qu'il avait déjà entamé une forte diversification de ses cultures, aujourd'hui on compte sur les quelque 150 hectares cultivés de son exploitation pas moins de quinze types de végétaux différents. Trois cultures majeures occupent les terres : céréales pour 36 % du total, le tournesol pour 24,7 % et la vigne pour 18,5 %. Surtout, les cultures de printemps occupent 50 % de la superficie, ce qui permet « une répartition du travail sur toute l'année ».

La rotation des cultures permet de se passer de traitements chimiques, même si la conduite nécessite une attention forte. « On réléchit plus à l'assolement » indique-t-il, mais « on peut adapter jusqu'au dernier moment. Cela prend du temps, mais

on peut le faire car on a plusieurs cultures possibles ».

Les seuls apports aux cultures sont le compost et les bouchons de fientes qu'il achète à une coopérative proche. Malgré des craintes sur l'augmentation du coût des engrais naturels, due à l'augmentation de la demande, Antoine Rat reste confiant, car il peut jouer encore plus sur l'assolement, en implantant des cultures qui préparent le terrain pour les suivantes, comme la luzerne qui prépare le sol pour du blé.

Habitué à voir des terres très propres, sans herbe, les agriculteurs effectuent le nettoyage à l'herbicide. Évidemment interdit en bio, seuls les moyens mécaniques remplacent les produits phytopharmaceutiques. C'est ce matériel qu'utilise Antoine Rat, herse étrille, houe rotative, bineuse, écièmeuse, qui permettent de gratter la terre ou de supprimer les herbes qui dépassent sans endommager les plantes cultivées. Cela dit, un semis tardif sur certaines cultures permet aussi de perturber le cycle des adventices et ainsi de se passer d'une intervention mécanique. Dans tous les cas, ce travail mécanique qui nécessite de sortir le tracteur n'est pas plus coûteux que de passer le pulvérisateur. Depuis son passage au bio, Antoine Rat a divisé par deux le poste intrants.

Il trouve un avantage étonnant, « du fait que l'on met moins d'engrais de synthèse, cela nourrit moins les



Antoine Rat recevait quelques agriculteurs désireux de passer au bio prochainement.

Daniel BIRON

adventices ». Dont acte.

Il reconnaît des rendements plus faibles en blé par exemple, de l'ordre de 40 quintaux à l'hectare contre souvent plus de 80 quintaux en conventionnel. Mais à 500 euros la tonne de ce blé, l'équilibre économique peut être réalisé. D'autant que la perte de rendement constatée en blé ne se retrouve pas en tournesol. Antoine Rat a fait 17 quintaux par hectares en 2019, soit la même chose qu'en conventionnel.

Dans la perspective d'évolution de son exploitation, il envisage par exemple de développer les lentilles. Elles ont d'une part une forte capacité à étouffer les mauvaises herbes et elles se vendent en bio à 1.500

euros la tonne.

L'agriculteur se dit satisfait de son expérience, même si l'année 2018 a été exceptionnelle sur le plan économique, avec un bon chiffre d'affaires sur la vigne dont il vend les raisins à un vigneron. Toutefois, son nouveau modèle de fonctionnement lui permet de dégager en année normale environ 15 à 20 % de plus de chiffre d'affaires. Il emploie un ouvrier agricole essentiellement sur la vigne à temps partiel.

Derrière les chiffres se profile un autre avantage, « je fais le constat que la nature se reconstitue rapidement » conclut-il.

Daniel BIRON

COLLECTIVITÉS

Les maires en visite au Sénat

La tradition poitevine lancée par René Monory, d'inviter au Sénat les maires lors du salon des maires en novembre se perpétue. Cette année, les invités ont eu la surprise de voir arriver Gérard Larcher, président de la haute assemblée, en remplacement d'un Alain Fouché malade.

Le Sénat est l'assemblée qui est censée représenter les collectivités, et pour beaucoup de sénateurs, la ruralité. Depuis René Monory, sénateur, président du Sénat à son tour, les sénateurs de la Vienne ne manquent aucune des venues au salon annuel des maires pour partager avec eux un moment de convivialité dans les salles de restauration du Palais du Luxembourg. C'est l'occasion pour certains élus de découvrir les lieux où se discutent et se votent les lois. C'est aussi le moment d'écouter quelques propos sur les orientations en cours sur les différents textes à l'étude.

Judi 21 novembre dernier, Yves Boulou était seul à la manœuvre, Alain Fouché ayant été touché par un mal passager dû aux intempéries du moment. Pour autant, il n'a pas manqué de souligner leur rôle et leur engagement. « Vous êtes passionnés, mais vous avez l'impression de porter seuls la gestion administrative du monde rural ».

Le sénateur de la Vienne rappelait pour sa part, l'étendue des travaux concernant les collectivités, comme « la volonté d'améliorer le quotidien des maires », avec par exemple « la mise en place de frais de garde d'enfant », ou « le renforcement de la protection des élus par une assurance prise sur le budget de la commune, le pouvoir de police des maires ». Il est aussi revenu sur « le lien entre



Yves Boulou, Gérard Larcher et Jean-Pierre Raffarin réunis.

Daniel BIRON

la commune et l'intercommunalité », avec, pour les municipalités qui le souhaitent « la possibilité de l'intercommunalité à la carte ».

Invité à la soirée, Jean-Pierre Raffarin, ancien Premier ministre et ancien sénateur, soulignait, « avec le congrès des maires 2019, c'est le retour à la tradition ». Il venait juste de faire remarquer que « le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, les territoires étaient un peu abandonnés ». Il a plaidé pour l'existence d'une articulation entre le pouvoir présidentiel et les citoyens. « S'il n'y a pas d'articulation ça casse ». Ce qui l'amène en concluant, à redire « quand on veut se passer du maire on est obligé de le remettre au centre

du débat. Des propos qui iront droit au cœur des quelque 150 maires et élus venus jusqu'au Sénat en cette soirée à surprise.

En effet, Gérard Larcher, président du Sénat, a fait une apparition plus que remarquée, puisqu'il a tenu un propos étoffé sur le rôle du Sénat et les évolutions récentes des collectivités. Rappelant que « le Sénat est inscrit dans la tradition de représentation du pays », Gérard Larcher l'a aussi qualifié de « lieu où l'on peut innover, construire des idées ». Parfois remis en cause récemment, plus personne ne tient à la disparition du Sénat.

Le président du Sénat est revenu sur le mandat des maires qui s'achève qui « a été un mandat singulier pour les

maires. Je le pressentais ». Il rappelle à ce titre que dans les années 1990, la dotation globale de fonctionnement (DGF), attribuée par l'État, « allait plus vite que l'inflation. En 2014, 2015 et 2016, durant ces trois années, la DGF a baissé, empêchant la réalisation des projets pour lesquels vous vous étiez présentés ». Il n'a pas manqué de rappeler non plus les intentions des Gouvernements précédents sur la disparition des communes et des départements, finalement abandonnées, avec « le maintien du suffrage universel aux communes ». Gérard Larcher a insisté sur le rôle des maires dans la société. « Les communes ont été le pilier au moment de la crise (de novembre dernier ndlr), dont je ne suis pas certain qu'elle soit terminée dans les cœurs ».

Sur la fiscalité des collectivités, le président du Sénat regrette que l'on veuille « faire disparaître un levier à la disposition des conseils départementaux pour le remplacer par un impôt national ». Il poursuivait « affaiblir le couple conseil départemental intercommunalité c'est inquiétant pour le futur de la décentralisation ».

Et puis histoire de remonter le moral des élus, il terminait ainsi, « le seul élu dans lequel le peuple ait confiance c'est le maire ».

Daniel BIRON

Agenda des cinémas

Châtelleraut. Les 400 coups.

Le 1^{er} décembre - 15 h. Animation, *Le voyage dans la lune* de Rasmus A. Sivertsen. Durée 1 h 20. Le 30 - 17 h 30. Les 1^{er} et 3 - 20 h 30. Drame, *Martin Eden* de Pietro Marcello, en VO. Durée 2 h 08. Le 29 novembre et 3 décembre - 17 h 45. Les 30 novembre et 2 décembre - 20 h 30. Le 1^{er} - 17 h 15. Drame, *J'accuse* de Roman Polanski. Durée 2 h 12. Le 29 - 20 h 30. Le 2 décembre - 18 h 15. Drame, *Oleg* de Juris Kursietis, en VO. Durée 1 h 48. Le 30 - 15 h. Animation, trois courts-métrages : *Quel cirque !* avec au programme : *Le petit parapluie*, *Deux cœurs en piste* et *Monsieur Prokrouk acrobate*. Durée 0 h 35.

Le Loft. Le 1^{er} décembre - 17 h. Comédie, *La Puce à l'oreille* (Comédie-Française) de Lilo Baur. Durée 3 h. Le 1^{er} - 20 h. *Johnny Hallyday : un soir à l'Olympia*. Durée 1 h 25. Le 2 - 20 h 30. Cinesprit. Aventure, *Milarépa, la voie du bonheur* de Neten Chokling. Durée 1 h 30. Le 6 - 19 h 30. Comédie, *Friends 25 : Celui qui fête son anniversaire*. Durée 5 h. Le 12 - 14 h. Comédie dramatique, *Le meilleur reste à venir* de Matthieu Delaporte, Alexandre de la Patellière. Durée 1 h 57. Le 15 - 16 h. Ballet, *Casse-Noisette* (Bolchoï) de Yuri Grigorovitch. Durée 2 h 30.

Chauvigny. Le Rex. Les 29 (VO) et 30 (VF) - 20 h 30. Les 1^{er} et 2 décembre - 20 h. Historique, *Midway* de Roland Emmerich. Durée 2 h 18. Le 29 - 20 h 30. Le 1^{er} décembre - 17 h et 20 h. Drame, *Matthias et Maxime* de Xavier Dolan. Durée 1 h 59. Le 30 - 20 h 30. Les 1^{er} et 2 décembre - 20 h. Drame, *Le traître* de Marco Bellocchio, en VO. Durée 2 h 31. Le 7 - 17 h. Animation, *Zibilla ou la vie zébrée* de Martina Svojkova, Marjolaine Perreten. Durée 0 h 49.

Gençay. Le 30 - 16 h. Animation, *Le voyage dans la lune* de Rasmus A. Sivertsen. Durée 1 h 20. Le 30 - 20 h 30. Le 3 décembre - 18 h. Drame, *Un monde plus grand* de Fabienne Berthaud. Durée 1 h 40. Le 29 - 18 h. Le 1^{er} décembre - 14 h 30. Le 2 - 20 h 30. Comédie dramatique, *La belle époque* de Nicolas Bedos. Durée 1 h 55. Les 29 novembre et 3 décembre - 20 h 30. Documentaire, *La cordillère des songes* de Patricio Guzmán, en VOST. Durée 1 h 25. Les 30 novembre et 2 décembre - 18 h 30. Drame, *Sorry we missed you* de Ken Loach, en VOST. Durée 1 h 40. Le 1^{er} décembre - 17 h. Comédie, *La puce à l'oreille* (Comédie-Française) de Lilo Baur. Durée 3 h.

La Trimouille. L'Étoile. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 18 h. Le 1^{er} décembre - 16 h. Comédie, *Mon chien Stupide* d'Yvan Attal. Durée 1 h 45. Le 30 - 16 h. Le 1^{er} décembre - 20 h 30. Drame, *Un monde plus grand* de Fabienne Berthaud. Durée 1 h 40. Les 30 novembre (VF) et 2 décembre (VOST) - 20 h 30. Épouvante-horreur, *Retour à Zombieland* de Ruben Fleischer. Durée 1 h 39.

Lençloître. L'Étoile. Le 30 - 16 h. Animation, *Le voyage dans la lune* de Rasmus A. Sivertsen. Durée 1 h 20. Le 1^{er} décembre - 18 h. Science-fiction, *Terminator : dark fate* de Tim Miller. Durée 2 h 09. Le 29 - 21 h. Le 1^{er} décembre - 16 h. Comédie dramatique, *Place des victoires* d'Yoann Guillozouic. Durée 1 h 43. Les 30 novembre et 2 décembre - 21 h. Comédie dramatique, *Debout sur la montagne* de Sébastien Betbeder. Durée 1 h 48. Le 4 décembre - 15 h. Le 7 - 16 h. Animation, *Angry Birds : copains comme cochons* de Thurop Van Orman. Durée 1 h 37. Le 5 - 21 h. Le 8 - 18 h. Historique, *Midway* de



Source: allocine.fr

Roland Emmerich. Durée 2 h 18. Les 6, 7 et 9 - 21 h. Le 8 - 16 h. Comédie dramatique, *La belle époque* de Nicolas Bedos. Durée 1 h 55. Le 10 - 21 h. Drame, *J'accuse* de Roman Polanski. Durée 2 h 12.

Loudun. Le Cornay. Les 29 novembre et 3 décembre - 18 h. Le 30 - 20 h 30. Comédie dramatique, *La belle époque* de Nicolas Bedos. Durée 1 h 55. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 18 h. Épouvante-horreur, *Retour à Zombieland* de Ruben Fleischer. Durée 1 h 39. Le 1^{er} décembre - 15 h. Le 3 - 20 h 30. Historique, *Midway*



Source: allocine.fr

de Roland Emmerich. Durée 2 h 18.

Montmorillon. Le Majestic. Le 29 - 20 h 30. Le 30 - 17 h 30. Comédie, *Mon chien Stupide* d'Yvan Attal. Durée 1 h 45. Le 1^{er} décembre - 15 h. Le 3 - 20 h 30. Drame, *Camille* de Boris Lojkine. Durée 1 h 30. Le 1^{er} décembre - 20 h 30. Le 3 - 18 h. Comédie dramatique, *Place des victoires* d'Yoann Guillozouic. Durée 1 h 43. Le 29 - 18 h. Le 2 décembre - 20 h 30. Documentaire, *Pour Sama* de Waad al-Kateab, Edward Watts, en VO. Durée 1 h 35. Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs. Le 30 - 20 h 30. Le 2 décembre 15 h. Documentaire, *Le regard de Charles* de Marc Di Domenico. Durée 1 h 23. Le 1^{er} décembre - 17 h 30. Documentaire, *Que l'amour de Laetitia Mikles*. Durée 1 h 19.

Neuville-de-Poitou. Le Majestic. Le 30 - 20 h 30. Drame, *Papicha* de Mounia Meddour. Durée 1 h 45. Le 1^{er} décembre - 15 h. Le 2 - 20 h 30. Comédie, *Hors normes* d'Éric Toledano, Olivier Nakache. Durée 1 h 55.



Source: Allocine.fr

VOIRIE

Fluidifier et simplifier la circulation

Lié au futur espace commercial de l'avenue de l'Europe, un rond-point a été réalisé au croisement avec la D 727.



Visite des élus sur le chantier en cour d'achèvement dans la journée du mardi 29 octobre.

Claude FUZEAU

● MONTMORILLON

Depuis le 1^{er} novembre, un rond-point se trouve à l'intersection de l'avenue de l'Europe (RD 5) et la rue Charles-Dubois (RD 727) en face du garage Renault. Le chantier qui s'accompagnait d'une fermeture à la circulation et de déviations avait été programmé pendant les vacances scolaires de la Toussaint pour limiter les perturbations notamment avec le passage de nombreux cars de ramassage pendant la période scolaire.

Ce giratoire va désormais fluidifier et simplifier la circulation, en remplaçant l'ancien carrefour qui interdisait de tourner à gauche vers le centre-ville en venant de la rocade. Une signalisation très peu respectée qui entraînait de forts ralentissements aux heures de pointe.

Claude FUZEAU

Un rond-point à 80.000 euros

Plusieurs fois envisagé, cet agencement a pu se concrétiser avec la construction d'un petit espace commercial à proximité du rond-point. Le permis de construire imposait aux promoteurs (la SCI Espace Europe) de sécuriser l'accès routier au stationnement. « Cet été après avoir rencontré les deux investigateurs, nous nous sommes accordés sur la solution de créer un rond-point avec la participation de toutes les parties », explique Guillaume de Russé, conseiller départemental.

Réalisés par le conseil départemental, les travaux s'élèvent à 80.000 euros financés à hauteur de 26.000 euros par la SCI Espace Europe, à 14.000 euros pour la ville de Montmorillon au titre de l'aménagement de la rocade, le reste à charge pour le département.

TÉLÉTHON

Les associations se mobilisent

● MONTMORILLON

Après quelques années de stagnation, la mobilisation pour cette grande cause nationale retrouve un second souffle, avec pour cette nouvelle édition, la présence d'une vingtaine d'associations contre une toute petite dizaine il y a encore trois à quatre ans. Mais au-delà de ce regain de participation, les organisateurs dénoncent toutefois qu'il pourrait y avoir plus de soutien car il y a quand même plus de cent associations à Montmorillon.

C'est au gymnase Jean-Guillot renommé pour l'occasion Village Téléthon que toutes les animations attendent le public. Le vendredi 6 décembre : démonstrations avec le Judo club montmorillonais de 17 heures à 21 h 30 ; biathlon, courses et tir à l'arc avec la MJC de 17 heures à 21 h 30 ; vente de crêpes et gâteaux par la FAE de 17 heures à 21 h 30 ; old machines gamer, anima-

tion jeux vidéo de 17 heures à 22 h 30 et démonstrations d'escrime, épée et fleuret avec le Cercle d'escrime du Montmorillonais de 18 h 30 à 22 heures. Le samedi 7 décembre : démonstrations de twirling bâton de 10 heures à 17 heures ; judo club de 10 heures à 17 heures ; old machines Gamer de 10 h 30 à 22 heures.

En parallèle, le samedi 7 décembre, balade moto, départ à 14 heures du parking Leclerc ainsi que randonnée et course, départ 14 h 30 du même endroit. Apporteront également leur obole, l'UESM et le club des supporters, le Chaboisseau et Au Fil du Poitou.

Il est bien rare quand même, qu'avec toutes ses animations, la personne qui veut participer à ce grand élan de solidarité ne trouve pas son bonheur pour glisser quelques euros dans la tirelire Téléthon.

Claude FUZEAU



Le judo club montmorillonais au cœur du Téléthon les 6 et 7 décembre.

Claude FUZEAU

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

L'esprit de Noël dans la ville

De nombreuses initiatives s'enchaînent pour mettre la ville en fête jusqu'au réveillon de la Saint-Sylvestre. Saint-Nicolas, concert, marché de Noël, fête foraine... sont au menu des festivités.

● MONTMORILLON

Un programme d'animations a été concocté jusqu'à la fin décembre par le FAE, le Ville de Montmorillon, l'AMA, les associations Artisanart et Arts et Saveurs, le groupe folklorique Lo Chadas dau Poëto, pour permettre à tous, petits et grands, de passer de bons moments dans la cité des macarons.

Parmi ces nombreuses animations, le public aura accès à un large panel de manifestations dont certaines dates ne sont pas encore planifiées. D'ores et déjà on peut annoncer la fête de Saint-Nicolas le mercredi 4 décembre avec un

départ de la mairie à 15 heures ; le lancement des illuminations de Noël avec vin et chocolat chaud à 18 heures, place Leclerc ; un spectacle *En attendant Noël* à partir de 4 ans à 15 h 30 à la médiathèque ; le marché de Noël (produits du terroir, bijoux, artisanats, animations, présence du Père et de la Mère Noël, intermèdes musicaux...), du samedi 7 au dimanche 8 décembre, place Leclerc ; un conte de Noël Kamishibai *La légende du sapin* à 16 heures à la Préface au cœur de la Cité de l'écrit les 8 et 15 décembre ; atelier Photophore de Noël à partir de 14 heures à la médiathèque le mercredi 11 décembre ; pièce de théâtre



Le Père et la Mère Noël.

Claude FUZEAU

Omnibus café par le Théâtre du Val de Gartempe à 15 heures à l'Espace Gartempe le dimanche 15 décembre ; concert de Noël à 16 heures à l'église Saint-Martial ; ateliers de Noël du mardi 24 décembre au dimanche 5 janvier chez un artisan de la Cité de l'écrit. Et enfin la grande fête foraine du 14 décembre au 5 janvier 2020 place de la Victoire avec la présence du Père Noël le dimanche 22 décembre de 15 h 30 à 18 h 30 pour une distribution de friandises. Demi-tarif les après-midi du mercredi 18 décembre et des vendredis 27 décembre et 3 janvier.

Claude FUZEAU



Les nombreuses attractions de la fête foraine attendent les visiteurs.

Claude FUZEAU



Saint-Nicolas sera présent le mercredi 4 décembre dans les rues de la ville.

Claude FUZEAU

PATRIMOINE

Les vieilles voitures s'exposent

Deux amoureux de belles mécaniques proposent un rendez-vous mensuel, place de la Mairie.



Le premier rassemblement de belles mécaniques du vendredi 8 novembre a rassemblé plusieurs véhicules des années 50.

Claude FUZEAU

● ADRIERS

Originaires du nord de la France, Monique et Luc Hebbelynck viennent de poser leurs valises à Adriers avec, dans celles-ci, le souhait, comme cela se fait dans les Hauts-de-France, d'un rassemblement mensuel de véhicules anciens de deux à quatre roues ouvert à tous ceux qui en possèdent un mais également à tous les amoureux de vieilles mécaniques en général.

Ce rassemblement qui aura lieu tous les derniers vendredis de chaque mois a pour objectif principal de permettre aux propriétaires de véhicules anciens d'échanger entre eux et avec le public autour d'une même passion que sont les vieux véhicules.

Cette première concentration

organisée par les époux Hebbelynck, qui possèdent entre autres un vélo de marque Terrot de 1909, a rassemblé une vingtaine de véhicules appartenant en général à des habitants de la région.

Le public, nombreux, a pu toucher des yeux ces magnifiques ancêtres comme une Hotchkiss de 1950, la célèbre traction 15 cv/6 de 1952, une bonne vieille 2 cv de 1960, des Renault 15 et 17 des années 70, une Talbot Murena de 1981, une Peugeot cabriolet de mai 68 sans oublier une magnifique réplique de la Bugatti 252 des années 1960 exposée au musée Schlumph de Mulhouse qui abrite la plus importante collection de voitures du monde avec plus de 500 modèles.

Claude FUZEAU

Prochain rassemblement le vendredi 29 novembre. Contact au 06.95.05.48.85.

FNACA

Éviter la dissolution

Le comité local de la Fnaca recherche des volontaires pour continuer à exister et participer aux différentes cérémonies.



Après plus de trente ans de vie patriotique, René Durand passe la main.

Claude FUZEAU

● ADRIERS

Les rangs des anciens combattants de la guerre d'Algérie s'éclaircissent au fil des années provoquant la disparition de comité de la Fnaca au sein des communes, notamment rurales. Un fait que connaît le comité local d'Adriers avec la décision du président René Durand de quitter la présidence qu'il occupait depuis plus de trente ans. Et, sur les 21 adhérents que regroupe la Fnaca adriérienne, personne ne se bouscule au portillon pour prendre la place. Toutefois, ils ont sollicité Rémi Moreau, qui assure depuis un an le secrétariat et la trésorerie du comité. celui-ci a accepté d'occuper la présidence tout en continuant d'assurer l'administratif si une ou deux personnes souhaitent

assurer les fonctions de trésorier et de secrétaire. À ce jour, personne n'a souhaité s'investir dans ces deux fonctions. « Nous recherchons toujours deux volontaires, sinon le comité sera dissous à la fin de l'année 2019 et nous ne serons plus représentés aux différentes commémorations », s'inquiète Rémi Moreau.

En espérant que deux volontaires seront trouvés d'ici la fin de l'année, les membres du comité ont reconduit leur participation aux différentes cérémonies : commémoration à Adriers du 19 mars 1962, du 8 mai 1945, du 11 novembre 1918 et du massacre du Vigeant du 4 août 1944 le dernier dimanche de juillet au Vigeant et à Millac.

Claude FUZEAU

Contact : Remi Moreau au 05.49.48.73.58.

NÉCROLOGIE

Résistante et déportée, Marcelle Stolz nous a quittés

● CIVRAY

C'est avec beaucoup d'émotion que le monde associatif des anciens combattants du Civraisien a appris le décès de Marcelle Stolz le 4 novembre. L'ensemble de la population lui a rendu hommage le 7 novembre lors d'une cérémonie à Civray. Les associations d'anciens combattants, le maire de Civray et les élus ont tenu à accompagner à sa dernière demeure (avertie, la société des membres de la Légion d'Honneur était absente), pour celle qui fut résistante avec sa mère alors qu'elle habite dans les Vosges, celle qui a été déportée en 1944 à Ravensbrück.

Marcelle Stolz était née en 1926 dans les Vosges. Très tôt le sentiment patriotique se développe chez elle, et c'est tout naturellement qu'elle et sa mère soutiennent les résistants lors de l'occupation. Dénoncées à la Gestapo par un membre de son propre maquis, elles vont être faites prisonnières à Épinal où elles côtoient les condamnés à mort et ceux que l'on appellera plus tard « les déportés ». Au mois d'août 1944, elles sont embarquées dans des wagons plombés et acheminées à Ravensbrück. Marcelle y connaît les horreurs de la déportation. L'odeur de la chair humaine brûlée qui envahissait le camp, le regard des prisonniers squelettiques, la barbarie des gardiennes et des gardiens : elle n'a jamais rien oublié.

En octobre 1944, avec sa mère elles sont envoyées travailler à l'usine Ludwighfeld, où les femmes



Marcelle Stolz.

Michel HÉNOT

montent des moteurs d'avions. Devant l'avancée des troupes soviétiques, les Allemands décident de diriger les déportés vers le camp de Sachsenhausen-Oranienburg : une longue marche de 250 kilomètres à pied. Beaucoup de corps mutilés resteront sur le bas-côté.

Libérées par les Mongols au mois d'avril 1945, elle et sa mère seront rapatriées en France sous la protection américaine. Marcelle Stolz pesait à peine 35 kilos ! Lors des quelques interrogatoires et au retour au pays, lorsqu'elle racontait les moments de

détention, l'horreur vécue, les souffrances que ces barbares aient pu prodiguer envers des humains : personne ne croyait en la parole de ces survivants.

Marcelle Stolz était titulaire de nombreuses décorations dont la Légion d'honneur, la Médaille militaire, la Croix de guerre 39-45, la Croix de la résistance, décorations et témoignages au titre de combattante dans la résistante et comme déportée.

Michel HÉNOT

À vos agendas

● SUD VIENNE

Civray : samedi 30 novembre de 10 heures à 16 heures, salle annexe de La Margelle, grafiteria Troc Plantes.

Civray : dimanche 1^{er} décembre à 14h30, concert de la Sainte-Cécile à la salle de La Margelle.

Lizant : marché de Noël le 1^{er} décembre de 9 heures à 18 heures, salle des fêtes municipale.

Civray : mardi 3 décembre marché de Noël de l'association Attitude. De 10 heures à 14 heures, salle annexe de La Margelle.

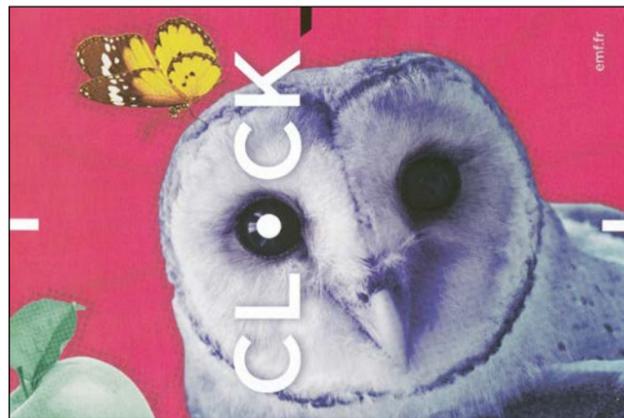
Civray : conseil municipal, salle du conseil le jeudi 5 décembre à 18h30.

Civray : La Margelle : vendredi 6 décembre à 20h45, *Prélude en bleu majeur*, par la compagnie Choc Trio. Une échappée burlesque...

Charroux : Téléthon le samedi 7 décembre à 19h30, salle polyvalente autour d'un repas aux lentilles. Les fonds récoltés seront reversés au profit de l'AFM Téléthon.

AGENDA CULTUREL

Les sorties dans la Vienne



L'exposition Clock commence le 29 novembre 2019 à l'Espace Mendès-France.

Espace Mendès-France - Poitiers

Expositions

11 octobre 2019 au 11 janvier 2020 - Lussac-les-Châteaux, La Sabline. Exposition *La figure humaine* de Lara Blanchard, Fred Calmets, Marie Tijou et Xavier Jallais. Entrée libre et gratuite. Pour en savoir plus sur les artistes et leurs œuvres : <http://www.emmanuelle-rousse.com/>

12 octobre 2019 au 18 janvier 2020 - ouverture mardi et jeudi de 11 h à 19 h et le mercredi et vendredi de 11 h à 18 h et le samedi 10 h à 18 h. Poitiers, médiathèque François-Mitterrand. *L'art médiéval est-il contemporain ?*, exposition dans le cadre de Traversées \ Kimsooja. Entrée libre et gratuite. 05.49.52.31.51.

29 novembre 2019 au 3 mai 2020 - Poitiers, Espace Mendès-France. Exposition *Clock : les horloges du vivant* réalisée par le collectif Association recherche théâtre mouvement (ART'M) à Saint-Étienne. Individuels : visite accompagnée tous les jours d'ouverture du centre, de 14 h à 18 h. Dernier départ pour une visite guidée à 17 h. Groupes : sur réservation, du mardi au vendredi de 9 h à 17 h, les samedis et dimanches de 14 h à 17 h. Tarifs 8 ans et adhérents : 3 euros. Tarif adulte : 5,50 euros. Tarifs spéciaux pour les groupes. Visite de groupe en langue des signes française : réservation auprès d'InterSignes à intersignes86@gmail.com. 05.49.50.33.08.

Visites et conférences

30 novembre - 18 h30. Leigné-les-Bois, salle des fêtes. Conférence de restitution (sur la riche histoire de Leigné-les-Bois) par Paul Maturi, chargé d'inventaire.

30 novembre - 15 h. Moncontour, salle de la mairie. Conférence sur *L'histoire de la bataille de Moncontour* avec Alain Armouet, suivi d'un verre de l'amitié. Participation libre. 05.49.96.94.94.

4 décembre - 20 h30. Poitiers, lycée Saint-Jacques-de-Compostelle. Convergence86 propose une conférence sur *Le yoga, un chemin de vie* avec Élisabeth Audoussot. Tarifs : adhérent 5 euros, non adhérent 7 euros. Pour les étudiants et demandeurs d'emploi, 2 euros.

Nature

30 novembre - 14 h15. Saint-Sauvant, stèle des Fusillés. Sortie mycologique en forêt de Vouillé proposée par la Société mycologique du Poitou. Gratuit. Tous publics. 06.83.21.89.68.

7 décembre - 10 h à 16 h. Châteauneuf-Larcher. Le Conservatoire et Vienne Nature propose une journée labellisée Chantiers d'automne sur le site des Chaumes de Thorus. Pour toutes personnes volontaires qui souhaitent donner un peu de leur temps à l'entretien de la nature. Le lieu de rendez-vous est donné lors de l'inscription qui est obligatoire au

05.49.50.42.59. Prévoir des gants et vêtements adaptés, un pique-nique et éventuellement des outils du type sécateur, coupe-branche...

Marché de Noël

30 novembre - 10 h à 18 h. Chasseneuil-du-Poitou, place du Centre. Marché de Noël avec au programme : 11 h45, vin chaud offert ; producteurs et créateurs ; animation avec Bavassou et Coquelicot, orgue de barbarie ; maquillage, promenades à poney ; manège gratuit et bien d'autres animations gratuites.

Musique

29 novembre - 20 h. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine (rue de la Gare). Tété avec en première partie : Violette. Tarifs de 3 à 19 euros. Réservations au 05.49.11.37.05.

29 novembre - 20 h30. Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Spectacle musical, *Triangle*. Tarif unique : 8 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation : 05.49.54.47.80.

30 novembre - 20 h30. Le 24 - 15 h. Angliers, Pavillon du Québec. Concert de l'Ensemble vocal À Contr'Temps. Tarifs 8 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation au 06.21.35.95.93 ou 05.49.60.03.64.

1^{er} décembre - 17 h. Lusignan, église Notre-Dame. Concert de la Maîtrise de la cathédrale de Poitiers. Libre participation.

Conte

30 novembre - 15 h. Nouaillé-Maupertuis, mairie. *Contes d'hiver et de Noël* par la compagnie Les Bouches Décousues. Pour tout public à partir de 6 ans. Gratuit sans réservation.

Théâtre

29 et 30 novembre - 20 h30. Le 1^{er} décembre - 15 h. La Villedieu-du-Clain, salle polyvalente. *La folle de Chaillot* de Jean Giraudoux par la compagnie Crac Boum Hue (atelier théâtre de l'Arantelle). Réservations au 05.49.42.05.74.

3 décembre - 19h30. Poitiers, lycée Saint-Jacques-de-Compostelle. Solo théâtral. *Jackie d'après Jackie, in Drame de princesses - La jeune fille et la mort* d'Elfriede Jelinek. Tarifs de 3,50 à 15 euros. Réservations au 05.49.41.43.90.

Festival

5 décembre - 10 h30 et 14 h30. Châtelleraut, Nouveau Théâtre (21 rue Chanoine-de-Villeneuve). 16^e fête du conte Les Cent Voix. *La légende de Tsolmon* par Saga des steppes. Tarif 5 euros. Réservation conseillée au 06.07.04.77.27.

14 novembre au 7 décembre - Grand Poitiers. Festival Égale à égal. <https://www.ciesanstitre.com/copie-de-festival-egale-a-egal> ou au 09.51.96.07.09.

29 novembre au 6 décembre - Poitiers Film Festival, Théâtre auditorium de Poitiers. poitiersfilmfestival.com

BULLETIN D'ABONNEMENT

Courrier
hebdomadaire régional

VOTRE ABONNEMENT DE 1 AN
52 NUMÉROS POUR SEULEMENT

55€

AU LIEU DE 78€* (PRIX AU NUMÉRO)

SOIT 15 NUMÉROS GRATUITS PAR AN

Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable jusqu'au 06/12/2019

(*) Cochez un livre de votre choix dans la liste ci-contre - dans la limite des stocks disponibles.

Retournez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'ordre de Courrier français sous enveloppe non affranchie à :

SERVICE ABONNEMENT - COURRIER FRANÇAIS
LIBRE RÉPONSE 54617 - 33098 BORDEAUX CEDEX

Abonnez-vous !

15 NUMÉROS GRATUITS PAR AN*

+

1 LIVRE AU CHOIX (1)



NOM et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE

ADRESSE COMPLÈTE

CODE POSTAL - VILLE

TÉL

e-mail:

« Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - Rue du Docteur Jean-Vincent - 33300 BORDEAUX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

SOLIDARITÉ

Ils ont marché pour aider l'Arsep



David a répondu aux questions de l'assistance.

Marie-Jo SAVATTIER

● LÉSIGNY

Comme chaque année, le club de gym rando de Lésigny proposait une randonnée à but caritatif. Les membres du club avaient cette année choisi de marcher au profit de la recherche sur la sclérose en plaques. Une trentaine de personnes ont pris le départ, guidé par Rémi Dechartre, responsable des randonnées, pour une marche de 7 km. Après l'effort, les randonneurs ont participé à la conférence-débat de David Rodrigués sur les différentes évolutions de la maladie et les progrès faits dans le domaine de la recherche.

Conférence d'autant plus intéressante que David vit avec la maladie depuis 2001 ce qui ne l'empêche pas de travailler sur Châtelleraut à temps complet comme fonctionnaire au

centre des impôts.

David est bénévole au sein de l'ARSEP « ce qui m'aide chaque matin c'est de penser que je peux apporter mon soutien à des personnes malade SEP en leur offrant, sur les réseaux sociaux, mon sourire et ma positive-attitude face à la maladie ».

David a expliqué les différentes formes que pouvait prendre la maladie dans sa façon d'évoluer.

Le club de gym'rando de Lésigny a eu le plaisir de remettre un chèque de 350 euros à l'ARSEP pour la recherche vers de nouveaux traitements.

Selon la tradition avant de repartir un verre de l'amitié et une dégustation de produits locaux ont permis de poursuivre les échanges avec David et des personnes touchées personnellement ou chez leurs proches par la maladie.

Marie-Jo SAVATTIER

ENSEIGNEMENT

Les écoliers et le chanteur

La rencontre des élèves avec le chanteur Guillaume du groupe Blankass est l'aboutissement d'un travail de l'année sur le chant et les textes.



Guillaume a répondu aux nombreuses questions.

Marie-Jo SAVATTIER

● LEIGNÉ-LES-BOIS

Antoine Masse, directeur de l'école de Leigné-les-Bois en RPI avec Cousay-les-Bois, a toujours des projets pour aider ses élèves à travailler avec plaisir. Cette année, le projet était de rencontrer Guillaume, le chanteur du groupe Blankass.

Ce mardi 19 novembre après-midi fut un véritable temps de bonheur pour les 47 élèves de Leigné-les-Bois mais aussi pour les anciens élèves venus du collège de la Roche-Posay, et pour les parents qui avaient pu se libérer pour rencontrer Guillaume.

Ce moment était l'aboutissement d'un travail fait en classe sur le chant, la poésie des textes, dans les chansons écrites par Guillaume jusqu'à l'écriture par les élèves de leurs propres textes. Ce rendez-vous a donné, aussi lieu, à un travail de décoration important pour lequel des

adultes ont prêté mains fortes.

Le rendez-vous était à la salle des fêtes où les écoliers ont posé de nombreuses questions à Guillaume qui a répondu positivement. « Je voulais leur transmettre la chance que j'avais eue de rencontrer des adultes ouverts. Il faut croire en son rêve, il ne faut pas se le faire éteindre ».

Chaque année, Antoine Masse prépare avec ses élèves de CE2, CM1, CM2, un concert pour la fête de fin d'année. « Ce travail important, les élèves se l'approprient et même quand ils sont au collège ils aiment repasser par leur école pour connaître la suite... ».

La couleur des blés écrite et chantée par Guillaume sera la chanson de fin d'année...

À la suite de cette rencontre Parents et enfants attendent la sortie par le groupe Blankass d'un nouvel album en janvier 2020.

Marie-Jo SAVATTIER

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Extension de la déchetterie de Loudun-Messeme

Les travaux pour adapter l'équipement dureront jusqu'à l'été 2020.

● MESSEMÉ

Mercredi 13 novembre, Joël Dazas, Bruno Lefebvre et Isabelle François ont accueilli le maître d'œuvre, Antoine Doucet de l'entreprise SAFEGE (groupe Suez Consulting), à Tours, pour le lancement des travaux. Au terme du chantier, la superficie du site sera multipliée par trois. Les cinq déchetteries du Loudunais datent de 1999. La réglementation limitait alors l'emprise au sol et le tri était moins poussé. Or le nombre d'utilisateurs et les tonnages augmentent depuis 10 ans (+41 %). En 2018, on comptait 48.000 entrées et 5.270 tonnes collectées et valorisées à 80 % (seul le tout-venant est enfoui).

Le site restera accessible durant les travaux

Les équipements communautaires étant saturés, il est difficile de créer de nouvelles filières de valorisation et il convient de faire face à la recrudescence des vols, qui nuit à la valorisation des déchets métalliques, des batteries et des déchets électriques ou électroniques. Les élus ont donc souhaité mettre en œuvre un programme de modernisation du parc, qui prévoit la rénovation-extension des déchetteries de Messeme et Les Trois-Moutiers. Contrôles d'accès, lutte contre le vandalisme, sécurité des usagers et développement de nouvelles filières de recyclage seront également étudiés.

La superficie de l'installation pas-



Vue d'architecte du site à l'été 2020.

CCPL/Services techniques



Les élus et techniciens, en compagnie du maître d'œuvre (2^e à gauche).

Claude DAMOY

sera de 3.000 à 9.080 m² et comportera quatre quais supplémentaires, un bâtiment de stockage (214 m²), un hangar (141 m²), une plateforme de déchets verts de 800 m² et une plateforme de dépôts au sol (gravats, branchages) de 220 m². Le coût de l'opération est évalué à 1.585.000 euros hors taxes. Le sens de circulation sera inversé et seule une courte période de fermeture sera décidée, au moment d'effectuer les raccordements. La CCPL s'est fixée pour objectif de diminuer le tonnage de tout-venant destiné à l'enfouissement, dont la taxe risque d'augmenter. « Elle pourrait passer de 18 euros par tonne à 50 euros d'ici 4 à 5 ans », indique Stéphane Jougnet, directeur

des services techniques. Actuellement, le bois n'est pas valorisé, faute de place pour séparer le bois traité du bois non traité. Le broyage des déchets verts permettra de produire des copeaux, qui partiront vers un nouvel usage. Un espace recevra les objets à recycler, qui trouveront une seconde vie, grâce à l'action d'associations.

La fin des travaux est prévue pour le 31 juillet à Messeme et pour septembre, sur le site des Trois-Moutiers.

Claude DAMOY

CCPL, 2 rue de la Fontaine-d'Adam, à Loudun (Vienne). Tél. : 05.49.22.54.02 ; www.pays-loudunais.fr

SAPEURS-POMPIERS

Ils fêtent sainte Barbe

● MONTS-SUR-GUESNES

Samedi 16 novembre, le centre d'incendie et de secours de Monts-sur-Guesnes célébrait sa patronne, sainte Barbe. Le lieutenant Marot a présenté son premier bilan d'activités, après sa récente prise de fonction.

Une cérémonie en deux temps

Selon le schéma traditionnel, la cérémonie au monument aux morts a précédé la réception des personnalités et des invités à la salle des fêtes. C'est en présence du président du conseil départemental, de la présidente et du directeur du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) que le chef de centre a dressé le bilan de l'activité de son unité au cours de l'année écoulée. Les 26 sapeurs-pompiers montois ont réalisé globalement

248 interventions, qui marquent une hausse de 15 % par rapport à l'exercice précédent. Sur ce total, 146 missions ont porté sur le secours à personnes. 50 sorties ont concerné des accidents, 53 incendies ont été combattus et 28 actions diverses ont été entreprises. Le début d'été, chaud et particulièrement sec, a induit une activité soutenue : 35 interventions, dont 17 feux. Les efforts en matière de formation et la disponibilité des pompiers ont été constatés, ainsi que l'activité du sergent-chef nouvellement promu Stéphanie des Nevès, en charge de l'administration. Trois dossiers de recrutement sont actuellement instruits, en vue de renforcer l'effectif. Les autorités ont abordé l'action sociale et les avancées dans le domaine de la concertation. Les efforts consentis par les employeurs des pompiers



Marie-Jeanne Bellamy et le colonel Mairesse ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Jean-Marc Lamothe

volontaires, pour les libérer et permettre l'efficacité des interventions, ont été soulignés. L'action constante de la présidente de

l'Amicale a également été saluée.

Des promotions et une remise de décoration

Le sergent-chef Stéphanie des Nevès et le sergent Hughes Brenuchot ont reçu les insignes de leur nouveau grade. De même le caporal-chef Stéphane Benatier et les pompiers volontaires de 1^{ère} classe Mathis Colin et Gérard Gagneux ont reçu leurs galons. Enfin, le colonel Mairesse a remis la médaille d'honneur grand or, à l'adjutant-chef Joël Couillebault, en reconnaissance de ses quarante années de services.

Claude DAMOY



Décoré et nouveaux promus, entourés des personnalités.

Jean-Marc Lamothe

L'église Saint-Pierre d'Allonne

L'histoire

Le nom d'Allonne apparaît dans l'histoire en 954.

En 1119, les religieux de Parthenay-le-Vieux reçoivent ce fief du seigneur de Parthenay. Ils font construire une église paroissiale placée sous le vocable de saint Pierre.

De cette église primitive ont été conservées la nef - confortée par des contreforts plus récents - et la tour du clocher, de forme typiquement gâtinaise.

Au début du XIII^e siècle, la partie orientale est remplacée par l'actuel chœur à chevet plat, réaménagement qui entraîne la suppression des bras du transept.

C'est probablement au cours de cette campagne de travaux que l'église est fortifiée comme semblent le montrer ses archères. Le dispositif est complété par la surélévation des murs de la nef et il est encore amélioré au XV^e siècle.

L'église ne subira ensuite que des transformations mineures : sacristie contre le mur nord et porche devant la façade (XIX^e siècle), tribune intérieure (début du XX^e), pose de tirants métalliques dans la nef (milieu du XX^e).

L'architecture

La construction, qui allie le granit et le calcaire, présente différents types d'appareil (pierres de taille plus ou moins régulières, moellons assisés...) et de nombreuses ruptures d'assises. Plusieurs baies et portes ont été murées ce qui contribue à rendre moins facile la lecture archéologique du bâti, d'apparence massive et hétéroclite.

Le portail occidental roman, masqué par le porche, était autrefois l'entrée principale. Ses deux voussures à tore retombent sur des chapiteaux à décor végétal. On pénètre généralement dans l'église par la porte sud.

Le volume intérieur, à vaisseau unique, aligne les quatre travées de la nef, la travée sous clocher - autrefois le carré du transept - et les deux travées du chœur.

La nef, dont le sol a été surhaussé, est couverte d'une voûte en berceau brisé. Ses doubleaux reposent sur des colonnes engagées couronnées de chapiteaux à feuillage. Les tailloirs de ces chapiteaux se prolongent pour former une corniche à la retombée de la voûte.

Chacune des travées, aux murs latéraux doublés d'une grande arcade, reçoit le jour d'une baie en plein cintre.

La travée sous clocher est couverte d'une coupole sur pendentifs qui



L'église Saint-Pierre d'Allonne qui a connu différents ajouts depuis sa construction au XII^e siècle.

Daniel BIRON

repose sur des supports articulés.

Le chœur présente des voûtes bombées octopartites à nervures toriques. Les clés sont sculptées et l'on remarquera la présence de saint Pierre, titulaire de l'église, sur la dernière. Les nervures retombent sur des culots ou des chapiteaux portés par de courtes colonnes elles-mêmes supportées par des personnages.

Un tel dispositif est commun dans l'architecture gothique régionale.

Les autels et les statues

L'ancien autel majeur, en pierre, montre sur le devant la scène des pèlerins d'Emmaüs, souvent représentée pour évoquer l'eucharistie. Plus insolites sont les personnages latéraux, eux aussi désignés par des inscriptions. Jean-Marie Vianney, le saint curé d'Ars canonisé - c'est-à-dire inscrit sur la liste des saints de l'Église - en 1925, et Théophile Vénard, martyr du diocèse de Poitiers canonisé en 1988. Cet autel est signé. Réalisé par le sculpteur A. Deshoulières, de Poitiers, il provient des ateliers Saint-Savin.

L'autel face aux fidèles montre le Christ entre les saints Pierre et Paul, les deux colonnes de l'Église primitive. Les autels secondaires ont été disposés en fonction du peu d'espace laissé libre dans la nef.

Les statues sont des plâtres moulés polychromes modernes. Elles témoignent des dévotions et de la générosité d'une époque. On reconnaît : la Vierge à l'Enfant et Joseph à l'Enfant, saint Barthélemy et sainte Germaine - canonisée en 1860 - ainsi que

le Sacré-Cœur de Jésus.

Les vitraux

Le Sacré-Cœur se retrouve au centre du triplet du chevet. Le vitrail, sorti des ateliers Fournier, à Tours, alors très productifs, il date de 1890.

À notre droite, Radegonde, reine, moniale et bâtisseuse est la sainte la plus vénérée du diocèse.

À notre gauche, saint Pierre aux liens rappelle le vocable de l'église.

PARVIS - Centre théologique de Poitiers



Un des chapiteaux sculptés de l'église.

Daniel BIRON



Le vitrail représentant saint Pierre aux Liens, saint patron de l'église.

Daniel BIRON



L'ancien autel majeur en pierre au fond du chœur est réalisé par le sculpteur A. Deshoulières, de Poitiers, fabriqué dans les ateliers Saint-Savin.

Daniel BIRON

Les sorties dans les Deux-Sèvres

Exposition

19 octobre au 8 décembre - samedi et dimanche, de 14 h 30 à 18 h. Bressuire, musée (2 place de l'Hôtel-de-Ville). Exposition Maurice Max-Ingrand, un Bressuirais magicien du verre. 06.43.47.48.12.

13 octobre 2019 au 8 mars 2020 - mercredi, jeudi et vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h ; fermé les lundis et mardi. Parthenay, musée (1 rue de la Vau-Saint-Jacques). Exposition *Sens dessous*. Entrée gratuite.

Visites et conférences

1^{er} décembre - 15 h. Parthenay, musée. Conférence sur *L'art du portrait officiel, entre visible et invisible* animée par Pauline Berger, animatrice culturelle au musée d'art et d'histoire de Parthenay. Entrée libre et gratuite.

3 décembre - 14 h 30. Thouars, La Neutrie à Sainte-Radegonde. Découverte des terroirs : Flore d'étable. Plein tarif : 5 euros ; tarif réduit (de 6 à 8 ans) : 2,50 euros. 05.49.66.17.65.

3 décembre - 18 h à 19 h. Niort. Découverte du centre ancien de Niort avec une guide conférencière. Tarif 8 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Plus d'informations à l'Office de Tourisme de Niort-Mairis Poitevin au 05.49.24.18.79.

4 décembre - 16 h 30 à 17 h 30. Arçais, place de l'Église. Visite guidée avec Agnès Dupont Brillatz. Tarif 8 euros. Gratuit pour les moins de 12 ans. Sur réservation auprès de l'office de tourisme de Niort-Mairis poitevin au 05.49.24.18.79.

5 décembre - 14 h 15. Bressuire, mairie - salle des Congrès. L'Université Inter-âges du Bocage bressuirais propose une conférence sur : *Utopies urbaines, pour le meilleur et pour le pire* avec Jacques Boissière, architecte. Tarifs de 1 à 8 euros. Contact UIA au 05.49.74.29.51.

5 décembre - 14 h 15. Saint-Jean-de-Thouars, Maison du temps-libre. L'université inter-âges propose une conférence sur *Piotr Ilitch Tchaïkovski, un écorché vif* animée par François Hudry, musicographe, conférencier et éditeur. Tarifs de 1 à 6 euros. Contact UIA au 06.73.04.35.74.

Marchés de Noël

30 novembre - 15 h à 23 h. 1^{er} décembre - 10 h à 19 h. Saint-Loup-Lamairé. Marché de Noël à Saint-Loup-sur-Thouet.

8 décembre - 11 h 30 à 17 h 30. La Mothe-Saint-Héray. Fanfare Rue Latino pendant le marché de Noël. Gratuit.

Spectacle

1^{er} décembre - Niort, Patronage laïque (40 rue de la Terraudière). La compagnie Les pieds dans l'Œ propose deux spectacles : à 10 h 30, *Œ un œuf !* pour les tout-petits de 6 mois à 3 ans ; à 15 h 30, *Catch d'im-prô* (théâtre d'improvisation) à partir de 3 ans et pour toute la famille. Tarif enfant jusqu'à 12 ans : 7 euros et adulte : 10 euros. Réservations : resa.lespiedsdanslo@gmail.com ou 07.55.61.61.97.

1^{er} décembre - 15 h et 18 h. Bressuire, Le Théâtre. Magie. *Troisième Scorpène*. Tarifs de 5 à 9 euros. À partir de 7 ans. Réservation au 05.49.80.61.55.

5 décembre - 20 h 30. La Crèche, salle de l'Hélianthe. Spectacle de Bruno Julien au profit du Téléthon organisé par le collectif associatif créchois. Tarif unique : 10 euros. Réservation à Poésie de fleurs, salon Isabelle M et Fête animation ou bil-



Source: allocine.fr

letterie sur place.

Théâtre

29 novembre - 20 h 30. Parthenay, Palais des congrès. Théâtre d'objets. *L'avare... ou quand Molière coule de source !* de Tabola Rassa, mise en scène de Miquel Gallardo. Dès 6 ans. Tarifs de 8 à 10 euros. Réservation au 05.49.64.24.24.

29 novembre - 20 h 30. Melle, Le Metullum. *Qui va garder les enfants ?* par la compagnie La Volige. Tarifs de 9 à 15 euros. Réservations au 05.49.27.57.95.

3 décembre - 19 h. Niort, Moulin du roc. *Les règles du jeu* de Yann Verburgh, mise en scène de Lorraine de Sagazan. Tarifs de 10 à 20 euros. Réservations au 05.49.77.32.32.

3 décembre - 20 h 30. Oiron, salle polyvalente. Le 4 - 20 h 30. Louzy, salle des Quatre-Vents. Le 5 - 20 h 30. Mauzé-Thouarsais, salle René-Cassin. *L'île des esclaves* de Marivaux, mise en scène par Jacques Vincey, avec CDN Tours. Tarifs de 4 à 15 euros. Réservations au 05.49.66.39.32.

Cirque

29 novembre - 20 h 30. Saint-Maixent-l'École, Espace Agapit (avenue Gambetta). Magie nouvelle. *Déluge* de la compagnie Sans gravité. Tarifs de 10 à 15 euros. À partir de 8 ans. Gratuit pour les moins de 18 ans. 05.49.05.54.05.

Musique

29 novembre - 20 h 45. Bressuire, Le Théâtre. Rock, blues et chanson. *En trio* avec Rodolphe Burger. Tarifs de 10 à 22 euros. Réservation au 05.49.80.61.55.

30 novembre - 19 h à 21 h. Nueil-les-Aubiers, église Saint-Hilaire. Concert des Couak'onjoue en l'honneur de la Sainte-Cécile. Entrée gratuite.

30 novembre - 20 h 30. Niort, Moulin du Roc. Jazz rock. *Bright shadows* avec Anne Pacéo. Tarifs de 10 à 27 euros. Réservations au 05.49.77.32.32.

6 décembre - 20 h 30. Saint-Maixent-l'École, Espace Agapit (avenue Gambetta). Musique du monde. *Cities* avec Thibault Cauvin. Tarif plein : 16 euros ; réduit : 14 euros ; spécial : 12 euros. Gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements office de tourisme au 05.49.05.54.05.

Festival

14 au 30 novembre - Niort. Festival des Solidarités. Programme complet : www.festivaldessolidarites.org.

Cinéma

La Crèche, cinéma Henri-Georges-Clouzot. Les 29 et 30 - 20 h 30. Drame, *Sorry we missed you* de Ken Loach, en VO. Durée 1 h 40. Le 30 - 16 h. Le 1^{er} décembre 14 h 30. Animation, *Abominable* de Jill Culton et Todd Wilderman. Le 30 - 18 h. Le 1^{er} - 17 h. Documentaire, *La cordillère des songes* de Patricio Guzmán.

Une exposition en trompe-l'œil

Pour leur exposition, les Artistes dans la Ville ont mis en avant l'art pictural du trompe-l'œil en même temps que le talent de leurs auteurs.



Les artistes entourés par les personnalités.

Bernard GEAY

● MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

Depuis 1993, la section les Artistes dans la Ville de la Maison Pour Tous proposent chaque année une exposition originale conjuguant en un même lieu les talents de peintres et de sculpteurs. Samedi 16 novembre, c'est la présidente organisatrice, Marie-France Puichaud, qui a reçu ses nombreux invités dans les salles du château de Genève pour le vernissage du salon qui restera ouvert jusqu'au dimanche 1^{er} décembre.

Entourée de Catherine Labussière, sous-préfète de Bressuire, de Sylvie Renaudin, conseillère départementale, de Marie Jarry, vice-présidente d'Agglo 2B en charge de la culture et de Gilles Pétraud, maire de Moncoutant-sur-Sèvre, Marie-France Puichaud a d'abord remercié la municipalité pour le prêt des salles et l'entier renouvellement du matériel d'éclairage. « Le genre pictural choisi cette année est celui du trompe-l'œil, une technique séculaire très prisée par les maîtres italiens à la Renaissance. Cet art du faux-sembant est pour l'artiste

particulièrement exigeante » a-t-elle déclaré. Puis, elle a présenté les deux peintres et les deux sculpteurs exposants et a exprimé pour son absence les regrets de Tifenn Pinson.

Deux peintres

« Le trompe-l'œil tient une grande place dans ma production, mais pas seulement » déclare d'entrée l'invité d'honneur, le peintre niortais Richard Gautier dont le père était lui-même sculpteur céramiste de renom. Très tôt, ce surdoué de la peinture expose en 1966 au Salon des Indépendants

au Grand Palais à Paris et, depuis 2009 il participe au Salon des artistes français. Hyperréaliste et spécialiste de trompe-l'œil, il s'intéresse à tous les domaines de la vie : l'éveil d'une nature morte, le lyrisme d'un paysage, l'objectivité sensible d'un portrait... En même temps que l'ouverture de sa galerie à Niort en 1970, il anime une école de dessin et de peinture. « Traire, échanger, transmettre, cet atelier est une de mes raisons de vivre » n'hésite-t-il pas à affirmer.

Ouvrez la fenêtre et respirez l'air de la mer, Tifenn Pinson et ses tableaux en trompe-l'œil vous emportent au bord de l'océan. Émule de l'école des Beaux-Arts de Rennes, la découverte du trompe-l'œil l'a conduit à intégrer l'école Murs Déc' à Nantes. Après un séjour de quatre ans en Italie qui lui a permis de peaufiner son art, la bretonne surnommée avec raison « la dame aux fenêtres » excelle dans la pratique de cet art si exigeant.

Deux sculpteurs

« Je souhaitais faire quelque chose qui me soit à la fois simple et personnel ». Pari réussi pour cet ancien conseiller pédagogique, le choletais Lionel Moyet. Ses femmes sculptées sont dans le mouvement, leur légèreté leur confère une grâce naturelle. Leurs ossatures en tige filetée sont artistement habillées en papier collé



Fenêtre ouverte sur la mer, de Tifenn Pinson.

Bernard GEAY

de couleurs vives et rutilantes.

La gâtinaise Hélène Fromontel a été formée à la sculpture ornementale à l'école Boule de Paris et à la statuaire décorative en Italie. Elle a ouvert son atelier HF Sculpture dans le quartier médiéval de Parthenay en août 2017, « un super cadre de travail chargé d'histoire et une atmosphère

hors de temps ». Spécialisée dans la reproduction et la restauration d'œuvres sculptées, la jeune artiste présente ici des belles pièces uniques en bois proposées aux particuliers ou aux collectivités.

Bernard GEAY

DÉFENSE

L'envie d'être là pour les autres

Engagée volontaire sous-officier à l'école nationale des élèves sous-officiers d'active de Saint-Maixent-l'École, l'élève Audrey a choisi le métier militaire, pour répondre à une idée qu'elle avait depuis son plus jeune âge.

On l'a vu à travers les parcours des deux précédents portraits d'élèves, le choix d'embrasser une carrière militaire procède de motivations différentes et pour des emplois bien différents, ce que propose précisément l'armée.

Un choix évolutif

À 20 ans, Audrey, originaire de Lyon, vient d'accomplir presque six mois de formation à l'Ensoa. Après un baccalauréat scientifique, indécise sur son avenir, elle part en Irlande comme jeune fille au pair. L'apprentissage de l'anglais, la découverte d'un autre milieu culturel lui a plu. Mais à son retour en France, un court essai en faculté d'anglais la convainc que ce ne sera pas sa voie. « La fac ne m'a pas plu et je savais aussi depuis toute petite que je voulais être militaire » lâche-t-elle simplement.

Elle n'a pas de parents militaires, c'est en fait un film américain dans lequel une femme tenait un rôle important qui lui inspire cet engagement. Au départ, « je voulais être infirmière pour soigner les blessés ». Son choix a évolué vers le sport, mais une inaptitude à cause des yeux l'oblige à changer d'orientation, elle opte pour les ressources humaines. Malgré cette déception, elle prend avec philosophie cette réorientation et se dit que la spécialité lui ouvrira plusieurs portes, au travers des nombreuses affectations possibles dans les régiments de l'armée de Terre, y compris en opérations extérieures.



Audrey s'entraîne aux techniques d'interventions opérationnelles rapprochées.

Daniel BIRON

L'esprit de cohésion

Au-delà, elle explique ce choix de devenir militaire par l'envie de « servir le pays à travers une mission comme Sentinelle. Je me dis que je peux aider et être là pour les autres ». Au sein de la section de formation, elle a découvert « l'esprit de cohésion ». « J'apprécie beaucoup, car cela manque dans le civil. Dans l'armée, au sein d'une section, on s'intéresse aux autres, il y a de l'entraide ». Son incorporation à l'Ensoa a été

à gérer l'aspect commandement, apprend à « être avec des gens qui ont plus d'expérience ».

Le sens des responsabilités

Elle a une idée précise de son futur rôle en tant que sous-officier, « entre les militaires du rang et les officiers, une position où il faudra tenir sa place en s'affirmant » précise-t-elle. Elle perçoit la complémentarité de chaque personne dans un système cohérent. « Chacun a sa place dans la chaîne, le cuisinier, le spécialiste ressources humaines et le combattant ».

À l'issue de sa formation à l'Ensoa, en février prochain, Audrey rejoindra l'école des fourriers de Querqueville dans la Manche, près de Cherbourg. Cette école forme le personnel administratif des trois armées. Après neuf semaines de formation de spécialité, Audrey sera apte à rejoindre une première affectation en corps de troupe ou en administration centrale.

Sportive, motivée par les opérations extérieures, elle envisage déjà l'avenir. « J'aimerais avoir une place dans un régiment d'infanterie ou un régiment parachutiste ».

Cela dépendra de son classement final à la sortie de formation et des places offertes dans ces régiments au moment de sa sortie. Il reste quelques semaines de formation avant d'opérer ce choix.

Daniel BIRON

Courrier français hebdomadaire régional

DIFFUSION - RÉDACTION - PUBLICITÉ - ADMINISTRATION
 redaction86@courrier-francais.fr
 télérport 1 - Bât. Arobase 2 - Avenue du Futuroscope
 86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL
 Tél. 05.49.55.07.42

ANNONCES LÉGALES
 annonces.legales@alcregie.com
 Rue du Dr Jean-Vincent - BP 20238 - 33028 BORDEAUX Cedex
 Tél. 05.56.44.72.24 / Fax : 05.56.44.23.70
 C.C.P. Bordeaux 143-82-B

Rédacteur départemental
Daniel BIRON
 Rédacteur en chef :
Marc-Paul LEMAY
 Rédacteur en chef adjoint
Jean-Christophe GIRET
 Directeur de la Publication
Vincent DAVID

Imprimerie ROTOGARONNE
 ZA Mestre Marty
 47310 ESTILLAC - Tél. 05.53.69.20.20
 Routeur : Sudmailing Le passage d'Agén

N° C.P.A.P. : 11 22 C 92914
 ISSN : 2101-9908
 Dépôt légal à parution

SAS - 99 ans - Société Nouvelle
 Courrier Français - Rue du Dr Jean-
 Vincent 33300 Bordeaux.
 Cap. : 100.000 €. Président :
 Vincent David, As. : PMSO.

ABONNEMENTS
 (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)
 Un an 60 €
 Deux ans 105 €
 Trois ans 139 €
 Étranger : tarif variable suivant pays

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les Annonces judiciaires et légales

Journaux imprimés sur du papier certifié produit en Espagne recyclé à 100%.
 Europhisation : Ptot 0,007kg par tonne.

Coup de crayon

GRÈNEUE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES: DES MESURES, MAIS PAS PLUS DE MOYENS

FÉMINICIDE
 138 FEMMES TUÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

UNE VRAIE TRAGÉDIE FRANÇAISE...

WAT

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la VIENNE

Par arrêté ministériel, le tarif est fixé à 1.82€ ht le mm/col. Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne

CONSTITUTIONS

186405

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste PINEAU, Notaire de la Société Civile Professionnelle « Christian CARME, Carole MORIZET-SEGUN et Amélie PLINIER », titulaire d'Offices Notariaux à CHAUVIGNY, 2 rue de Lussac et MIGNA-LOUX-BEAUVOIR, 4 route de la Gare, le 20 novembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : JAF.T.
Siège social : POUILLE (86800), 26 route d'Asnières.

Durée : 99 années
Capital social : QUATRE CENTS EUROS (400,00 EUR).

Cession de parts : toute cession est soumise à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Premiers gérants de la société : Monsieur Jean-Claude GUY BROUARD, retraité, époux de Madame Annette LAGEON, demeurant à POUILLE (86800) 26 route d'Asnières.

Madame Annette LAGEON, retraitée, épouse de Monsieur Jean-Claude GUY BROUARD, demeurant à POUILLE (86800) 26 route d'Asnières.

Monsieur Thomas Gérard GUY BROUARD, directeur financier, demeurant à LIGUGE (86240) 8 allée du Bois brun.

Madame Fanny Marie Geneviève DHEILLY, responsable vendeur, demeurant à LIGUGE (86240) 8 allée du Bois brun.

La société sera immatriculée au R.C.S. de POITIERS.

Pour avis Le notaire.

186151

2BP ASSURANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

Siège social : 86 avenue du 8 mai 1945 86000 POITIERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à POITIERS du 12 novembre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : 2BP ASSURANCES

Siège social : 86 avenue du 8 mai 1945, 86000 POITIERS

Objet social :

- L'exercice de la profession d'agent général d'assurances tel que défini par le Code des Assurances,

- L'exécution ou de des mandats qui lui sont ou seront confiés à ce titre et des activités qui en découlent directement,

- Les transactions immobilières.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Gérance :

- Monsieur Eric PINAUD, demeurant 41 rue du Centre - 86440 MIGNÉ AUXANCES

- Monsieur Samuel BELLICAULT, demeurant 10 rue de l'Eglise - 86190 VILLIERS

- Madame Caroline BELLICAULT, demeurant 10 rue de l'Eglise - 86190 VILLIERS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis La Gérance

186281

Suivant acte reçu par Maître RENARD Julien notaire associé de la SCP M2R NOTAIRES ET ASSOCIES, titulaire des offices notariaux situés à JAUNAY-MARIGNY (Vienne), 54 Grand'Rue et à SAINT BENOIT (Vienne), 109 bis route de Poitiers, le 18/11/2019, il a été constituée une SCI dénommée : **SCI LURANO**. **Capital :** 1 500€. **Siège :** 28 Place du Marché, 86160 Gencay. **Objet :** l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous biens immobiliers. **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Mr LAFROGNE Vivien, 10 rue des Rosiers, 86000 Poitiers. **Cession de parts sociales :** Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Immatriculation au RCS de Poitiers**

186410

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Perrine LHERMITTE, Notaire au sein de l'étude de Me Vincent ROULLET, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VERRUYES, 8 rue de l'allée aux Moines, le 13 novembre 2019, a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : LES QUATRE VENTS.

Le siège social est fixé à : BOIVRE-LA-VALLEE (86470), La Grande Guyse.

La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-neuf (99) années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant est : M. Matthieu Jean Franck MORIN, époux de Mme Ana Maria VILLAGRAN GALINDO, demeurant à HONG KONG (CHINE) GRAND COURT 6 BABINGTONPATH SAI YING PUN.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de POITIERS

Pour avis-Le notaire.

186407

TEN FRANCE - SCP d'avocats
23, rue Victor Grignard
Pôle République
Secteur 2
86000 POITIERS

Aux termes d'un acte sous signature privée à POITIERS en date du 12 novembre 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : VN FINANCE

Siège social : 120 RUE DU HAUT DES SABLES, 86000 POITIERS

Objet social : l'acquisition, la détention et la gestion de tous titres de participation ou de placement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 40 000 euros

Gérance :

- Monsieur Vahé BOYADJIAN, demeurant 120 rue du Haut des Sables 86000 POITIERS ;

- Monsieur Nicolas CANEL, demeurant 10 Promenade Mona Lisa 78000 VERSAILLES ;

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de POITIERS .

Pour avis La Gérance

186545

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SAINT BENOIT du 8 novembre 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : LEAD & ALL.

Siège : 33 Rue de la Berlonnière 86280 SAINT BENOIT.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 2 000 euros.

Objet : l'activité de coaching, de formation et de consultant en management notamment d'entreprise.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : dans tous les cas de transmission des actions sauf transmission des actions par l'associé unique.

Président : Monsieur Lionel BERTRAND demeurant 33 Rue de la Berlonnière 86280 SAINT BENOIT.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de POITIERS.

POUR AVIS - Le Président

186353

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/11/2019 il a été constituée une société

Dénomination sociale : MAB 86

Siège social : 23 Route de Ligugé, 86280 Saint Benoit

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1000 €

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Gérant : Madame Yamina ABDERRAHMANE HEMAZ, 23 Route de Ligugé, 86280 Saint Benoit

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Poitiers

186230

AVIS DE CONSTITUTION

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques suivent : **Dénomination : E.M DEVELOPEMENT**

Forme : société par actions simplifiée

Capital : 15.000 €

Siège social : 2, rue du Commandant Charcot - 86530 NAINTRÉ

Objet : La prise de participations directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés.

Président : Michaël CORNUAU, demeurant à 2, rue du Commandant Charcot - 86530 NAINTRÉ

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Admission aux assemblées : Tout associé à le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, le cas échéant, par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions, sans toutefois que la date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies puisse être antérieure de plus de cinq jours à la date de l'assemblée.

RCS : POITIERS

Pour avis

186255

TEN FRANCE
SCP d'avocats
23, rue Victor Grignard
Pôle République
Secteur 2
86000 POITIERS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 22 novembre 2019 à Poitiers, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : GB CONSULTANT STRUCTURES.

Siège : 14 bis rue Blaise Pascal, 86000 POITIERS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1 000 euros.

Objet : la réalisation de prestations d'ingénieur-conseil et d'expertise en bâtiments et structures.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément du Président.

Président : Monsieur Gérard BRANCHEREAU, demeurant 14 bis rue Pascal Le Coq, 86000 POITIERS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers.

POUR AVIS Le Président

186426

Avis

Suivant acte sous signature privée en date à Poitiers du 18 novembre 2019, il a été constitué une société SAS au capital de 10 000 euros dénommée **OB MONTMORILLON** dont le siège social est 8 rue des Artisans, 86500 MONTMORILLON, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Elle a pour objet l'exploitation de centres de remise en forme, (fitness, stretching, step, cardio, musculation, sauna hammam, diététique, esthétique, massage et activités connexes et annexes) sous l'enseigne déposée à l'INPI l'ORANGE BLEUE.

La promotion, la formation, des activités de loisirs, de détente et de sports directement ou indirectement par tous moyens, également de commerce et la vente de vêtements textiles et articles accessoires, le négoce tous produits manufacturés, ainsi que tous matériels industriels, et tous produits manufacturés alimentaires ou non alimentaires.

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Monsieur Joan MIMICA, demeurant 66 rue des Hêtres, 86000 POITIERS est nommé **Président**.

Elle sera immatriculée au RCS de POITIERS.

POUR AVIS - Le Président

186054

Par acte SSP du 20/11/2019 il a été constitué une SASU dénommée : **LPDH SOLAIRE SAS** **Siège social :** les htes prunes 86320 PERSAC **Capital :** 5.000 € **Objet :** Production d'électricité d'origine photovoltaïque, acquisition, exploitation, gestion de biens immobiliers, négoce, location de pièces, matériels et accessoires pour des activités agricoles. **Président :** M. CHABRUN Fabrice les htes prunes 86320 PERSAC **Transmission des actions :** Actions librement cessibles par l'associé unique. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de POITIERS

186224

AVIS DE CONSTITUTION

SCP Jean-Alexandre BARON et Karine SAINTON
Notaires Associés
86220 DANGE SAINT ROMAIN

Suivant acte reçu par Me Jean-Alexandre BARON, le 19 novembre 2019, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : SCI JACKO.

Siège social : SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS (86230), 14 rue Clément TOUILLET.

Durée : 99 années

Capital social : CENT SOIXANTE MILLE EUROS (160.000,00 EUR).

Les apports sont en numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur JOCHEN VANLANGENHOVE et Madame Chiara VAN LANGENHOVE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis Le notaire.

186560

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

Avis est donné de la constitution de la société :

DENOMINATION : DE DOMINE

FORME : société civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.

CAPITAL : 2.000 € composé uniquement d'apports de numéraire.

SIÈGE SOCIAL : 2, rue du Commandant Charcot - 86530 NAINTRÉ

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail ou autrement des biens immobiliers qui lui seront apportés ou acquis par elle ; la prise de participation dans toutes opérations immobilières.

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

GERANT : Michaël CORNUAU demeurant à 2, rue du Commandant Charcot - 86530 NAINTRÉ, lequel dispose du pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

CESSION DE PARTS : les cessions à titre onéreux ou gratuit, à quelque cessionnaire que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant, n'interviennent qu'avec l'agrément des associés, donné par décision extraordinaire.

RCS : POITIERS

Pour avis

186007

Par acte SSP du 25/10/2019 constitution de la SCI : **TOURNOUX**. **Capital :** 200€. **Siège social :** 9 rue des acacias, 86280 saint-benoit. **Objet :** Gestion immobilière. **Co-gérance :** Alexandre et Anne Tournoux, 9 rue des Acacias 86280 Saint-Benoit. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des associés réunis en AG. **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Poitiers

MODIFICATIONS DE STATUTS

286138

COSMETICAR PICTO VIENNE

Société à responsabilité limitée à associé unique

au capital de 1.500 €

Siège : 75 bis Avenue de Paris 86000 POITIERS

528650203 RCS de POITIERS

Par décision de l'AGE du 20/11/2019, il a été décidé de changer la dénomination sociale qui devient PAJYGRUPE AUTO. Mention au RCS de POITIERS

286124

DABENIMMO

SCI au capital de 1.000 €

Siège social : Bois Coutant 86370 VIVONNE

Transféré à Poitiers (86000), 10 route de Nouaillé

831 283 551 RCS POITIERS

Aux termes d'une délibération des associés en date du 6 novembre 2019, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à compter du 1er novembre 2019, de VIVONNE, Bois Coutant, à Poitiers (86000), 10 route de Nouaillé.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

286225

SARL ETABLISSEMENTS BRIONNE INDUSTRIE Devenue BRIONNE INDUSTRIE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

au capital de 324.000 €

Siège social : 18, rue Emile Zola, ZI Domine 86530 NAINTRÉ

401.134.580 RCS POITIERS

I - Aux termes des délibérations en date du 20 novembre 2019, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé :

- la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et l'adoption du texte des statuts qui régiront désormais la société,

- la modification de la dénomination sociale, qui de SARL ETABLISSEMENTS BRIONNE INDUSTRIE est devenue BRIONNE INDUSTRIE.

II - L'objet de la société, sa durée et les dates de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital de la société reste fixé à la somme de 324 000 €, divisé en 2 700 actions de 120 € chacune, entièrement libérées.

III - Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

FORME : Ancienne mention : société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : société par actions simplifiée

ORGANES DE DIRECTION

286248

ROCHE BRIANDE

Société civile (EARL)
Siège social : Roche Briande
86200 ARÇAY
SIREN 504 199 431 RCS POITIERS

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2019, la collectivité des associés :

- a décidé de réduire le capital de 60 900 € ramenant le montant du capital de 146 900 € à 86 000 €. Le capital devient fixe.

- a constaté le retrait de la Gérance de Mme Annie DUCHESNE. Étaient antérieurement Gérants Mme Annie BARON épouse DUCHESNE, demeurant à Roche Briande 86200 ARÇAY et Mme Florianne DUCHESNE épouse PREVOST, demeurant au 12 rue de la Métairie Loire de Vêrines 17540 VÊRINES. Est désormais seul Gérant Mme Florianne DUCHESNE épouse PREVOST.

- a décidé la modification de la dénomination sociale. Celle-ci sera désormais SCEA ROCHE BRIANDE.

- a décidé la modification des conditions d'agrément. Antérieurement, toute cession de parts ne pouvait avoir lieu qu'avec l'agrément des associés. Désormais, les cessions ou transmissions de parts sociales entre associés sont libres. Toutes les cessions ou transmissions de parts à une autre personne nécessitent l'accord unanime d'associés représentant plus des 3/4 du capital social sur première convocation et la moitié du capital sur seconde convocation.

Ces décisions prennent effet au 31 octobre 2019.

Pour Avis et mention - Le Gérant

286212

GANDRILLON PAYSAGES

SARL au capital de 1 500 euros
Siège social :
6 Rue de l'Ormeau Jaunay-Clan
86130 JAUNAY MARIIGNY
818 931 883 RCS POITIERS

Aux termes d'une délibération en date du 06 Novembre 2019 l'Assemblée Générale Mixte a décidé de remplacer à compter du 06 Novembre 2019 la dénomination sociale « GANDRILLON PAYSAGES » par GANDRILLON PAYSAGE et de modifier en conséquence l'article 3 - dénomination des statuts. Elle décide également de modifier l'objet social à compter du 06 Novembre 2019, qui sera désormais le suivant : Entretien espaces verts (débroussaillage, taille, désherbage, tonte, broyage des déchets), abattage, élagage d'arbres, création et entretien de gazon et massifs, travail des sols, plantations, aménagements extérieurs (terrassment, création d'allées et des voies d'accès, installation de clôtures, réalisation de terrasses), petits travaux de construction d'ouvrages paysagers (édification de murs, pose de bordures, pavés et béton décoratif, installations d'arrosage...), vente de végétaux, accessoires de plantation et autres fournitures de jardin (terre, granulats...) et d'une manière générale tous travaux et services se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et de modifier en conséquence l'article 2 - objet des statuts. L'Assemblée Générale Mixte a décidé de nommer Madame Barbara GANDRILLON, demeurant 6 Rue de l'Ormeau Jaunay-Clan 86130 JAUNAY MARIIGNY en qualité de cogérante de la société à compter du 06 Novembre 2019 pour une durée illimitée.

Pour avis. La Gérance.

286401

SATECO CROISSANCE

SAS au capital de 2 308 711 Euros
Siège social : 112, avenue Kléber
75116 Paris
837 804 533 RCS Paris
(Société absorbante)

SATECO PREFERENCE

SAS au capital de 155 091 Euros
Siège social : Zone Industrielle
86110 Mirebeau
820 370 054 RCS Poitiers
(Société absorbée)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Juillet 2019, les sociétés SATECO CROISSANCE et SATECO PREFERENCE ont établi le projet de fusion par absorption de la société SATECO CROISSANCE par la société SATECO PREFERENCE, lequel a été déposé le 30/08/2019, auprès du GTC du Paris et le 05/08/2019 au GTC Poitiers pour les deux sociétés. Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 64 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 qui stipule que si, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion jusqu'à la réalisation de l'opération, la société absorbante détient en permanence toutes les actions représentant la totalité du capital de la société absorbée, il n'y a plus lieu à approbation de la fusion par son assemblée générale extraordinaire.

La fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital social et la société SATECO PREFERENCE, absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

286402

SATECO CROISSANCE

SAS au capital de 2 308 711 Euros
Siège social : 112, avenue Kléber
75116 Paris
837 804 533 RCS Paris
(Société absorbante)

SATECO EXECUTIVES

SAS au capital de 155 091 Euros
Siège social : Zone Industrielle
86110 Mirebeau
820 370 054 RCS Poitiers
(Société absorbée)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Juillet 2019, les sociétés SATECO CROISSANCE et SATECO EXECUTIVES ont établi le projet de fusion par absorption de la société SATECO EXECUTIVES par la société SATECO CROISSANCE, lequel a été déposé le 30/08/2019, auprès du GTC du Paris et le 05/08/2019 au GTC Poitiers pour les deux sociétés. Conformément aux nouvelles dispositions de l'article 64 de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 qui stipule que si, depuis le dépôt au greffe du projet de fusion jusqu'à la réalisation de l'opération, la société absorbante détient en permanence toutes les actions représentant la totalité du capital de la société absorbée, il n'y a plus lieu à approbation de la fusion par son assemblée générale extraordinaire.

La fusion n'a pas entraîné d'augmentation de capital social et la société SATECO EXECUTIVES, absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

286412

Etude de Maîtres
Valérie CHANTOURY,
Philippe CHENAGON,
et Samuel CHAUVIN,
Notaires associés à
VOUILLE (Vienne),
1 rue des Entrepreneurs.

Avis d'augmentation de capital social

Aux termes d'un acte reçu par Maître Valérie CHANTOURY, notaire à VOUILLE (86190), 1 rue des Entrepreneurs, en date du 8 novembre 2019, contenant augmentation de capital par un apport en nature de Monsieur Laurent Marcel Emile CHIVOT et Madame Odile Marie Françoise SULMONT, demeurant ensemble à QUINCAY (86190) 10 rue de la Germonerie, de droits immobiliers compris dans un ensemble immobilier situé à TOURS (37000) 37 rue Maurice de Tastes, lots 314 (appartement T3) et 348 (parking), d'une valeur de 135.000,00 euros, les associés de la société SOLEIL LEVANT, société civile immobilière alors au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à QUINCAY (86190), 10 rue de la Germonerie, identifiée au SIREN sous le numéro 814 604 765 et immatriculée au RCS de POITIERS, ont décidé d'augmenter le capital de la société qui s'élèvera désormais à CENT TRENTE-SEPT MILLE EUROS (137.000,00 eur).

Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de POITIERS

Pour avis
Le notaire.

286503

SARL ALIZE

S.A.R.L. au capital de 8.000 Euros
Siège social : 53 Rue des Trois Pigeons
86100 CHATELLERAULT
R.C.S : 493 332 597

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL ET DE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er Octobre 2019, il a été décidé à compter de cette date de :

1- modifier l'objet social comme suit : « Prendre des participations directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, quels qu'en soient la forme et l'objet par achat, souscription, échange, fusion, alliance, société en participation ou autrement, - Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ou à tout autre objet similaire ou connexe. »

2- transférer le siège social du 53 Rue des Trois Pigeons à CHATELLERAULT (86100) au 30 Rue Marius Montier à CHATELLERAULT (86100).

Les articles 2 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention des présentes sera faite au RCS de Poitiers.

Pour avis,
Le gérant

286505

ADDITIF à l'annonce N°286472 parue dans ce journal en date du 22/11/2019 concernant la SCAG L'AUXANCES, il faut ajouter : Départ de Monsieur Vincent LEVEQUE, administrateur, suite à une démission.

286222



Me Claudia MOREIRA
MESQUITA
Avocat à la Cour
c.moreiramesquita.avocat@gmail.com

SCI PAC

Société Civile Immobilière
au capital de 350,00 euros
Siège social : 2 Av des champs de la plaine
86170 NEUVILLE DE POITOU
RCS POITIERS N°513 316 026

MODIFICATION DIVERSES

Par décision de la gérance en date du 15 septembre 2019, il a été constaté :

- la réduction de capital d'une somme de 700 euros pour le porter à 350 euros par rachat et annulation de 25 parts sociales, à effet du 1er juillet 2019 ;

- la démission de Mme Ludvine BRIARD de ses fonctions de co-gérante de la Société à effet du 1er juillet 2019, Monsieur Stece PACREAU demeurant alors le seul gérant de la Société;

- le transfert du siège social de la Société du 3 rue de la Petite Couture 86110 CHOUPPES à 2 avenue des champs de la plaine 86170 NEUVILLE DE POITOU, à effet du 1er juillet 2019.

Les articles 4 - siège social, 6 - apports, 7 - capital social et 16 - gérance au point 4 - rémunération, ont été mis à jour.

Pour avis.

286403

SATECO CROISSANCE

SAS au capital de 2 308 711 Euros
Siège social : 112, avenue Kléber
75116 Paris
837 804 533 RCS Paris
(Société absorbante)

SATECO AVENIR

SAS au capital de 40 623 122,72 Euros
Siège social : Zone Industrielle
86110 Mirebeau
820 335 420 RCS Poitiers
(Société absorbée)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Juillet 2019, les sociétés SATECO CROISSANCE et SATECO AVENIR ont établi le projet de fusion par absorption de la société SATECO AVENIR par la société SATECO CROISSANCE, lequel a été déposé le 30/08/2019, auprès du GTC du Paris et le 05/08/2019 au GTC Poitiers pour les deux sociétés.

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 16 Octobre 2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 769.574 euros par l'émission de 769.574 actions d'un euro de valeur nominale.
Le capital est désormais fixé à 3.078.285 euros divisés en 3.078.285 actions d'un euro de valeur nominale.

Les statuts ont été modifiés en conséquence et la société SATECO AVENIR, absorbée, a du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute sans liquidation.

286159

NOLIE

SARL au capital de 8 000€
porté à 156 600€
Siège social : 22 rue Carnot
86000 POITIERS
812 952 398 RCS POITIERS

Aux termes d'une décision en date du 13.09.2019, l'associé unique de la SARL NOLIE a décidé :

- d'augmenter le capital social de la somme de 108 000 € par incorporation de réserves et de la somme de 40 600 € par création de 280 nouvelles parts, pour le porter de 8 000 € à 156 600 €, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : huit mille (8 000) euros

Nouvelle mention : Capital social : cent cinquante-six mille six cents (156 600) euros,

- d'étendre l'objet social à la fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et la vente de marchandises y afférentes, l'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.

Et de modifier en conséquence les articles 2, 6 et 7 des statuts.

286502



JURICA
15, rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

NCS CONCEPT

SAS au capital de 3 000 €
POITIERS (86000)
42 rue du Moulin à Vent
843 921 446 R.C.S POITIERS

Suivant décision de la Présidente en date du 28 octobre 2019, il a été procédé à la révocation du mandat de Directeur Général de Monsieur Sami TAHAR, à compter du même jour.

Pour avis

286422

VFLM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 246 avenue de Nantes
86000 POITIERS
RCS POITIERS 848 517 397

Aux termes d'une décision en date du 5 novembre 2019, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de débit de boissons, licence III et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancien objet : Restauration rapide, snack, glaces, boissons non alcoolisées, le tout sur place et à emporter, sédentaire et ambulatoire et toutes activités connexes,
Nouvel objet : Débit de boissons, licence III, restauration rapide, snack, glaces, boissons non alcoolisées, le tout sur place et à emporter, sédentaire et ambulatoire et toutes activités connexes.

- de nommer en qualité de gérant Monsieur Frédéric BROUSSE, demeurant 48 rue de la Chesnaie - 86360 MONTAMISE, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Vincent STEVENS, démissionnaire.

Pour avis-La Gérance

286570



Etude de Maîtres
Thomas DUBURCO-HAIE,
Véronique SAPIN-GUILBAUD
et Juliette OLIVEAU,
Notaires associés à
POITIERS (Vienne),
34-36, rue Monseigneur
Prosper Aougourd

SCI du 14 rue Georges BRASSENS

Au capital de 82.322,47 euros
Siège social : MIGNE AUXANCES (86440),
14 rue Georges BRASSENS
RCS de Poitiers : 423999861

Par décision en date du 24/10/2019 il a été pris acte de la nomination de Mme Christiane DECHATRE née LEVIEUX, dt à Migne-Auxances (86440), 14 rue Georges Brasseus en qualité de seule gérante, en remplacement de Monsieur Jean DECHATRE, décédé.

Mentions seront faites au RCS de POITIERS.

Pour avis
Le notaire.

286154

SCI SIX MOIS

SCI au capital de 700 €
8 avenue de l'Europe
86500 Montmorillon
453561714 RCS Poitiers

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 31/10/2019, le gérant a décidé de transférer le siège social à 8 avenue de la Plage, 86240 Ligugé, à compter du 31/10/2019.

L'assemblée générale extraordinaire du 31/10/2019 a décidé à compter du 31/10/2019 de modifier la répartition des parts entre associés sans modifier le capital social.

Ainsi que la modification du siège social qui a été transféré du 8 avenue de l'Europe à Montmorillon au 8 avenue de la plage à Ligugé 86240.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Poitiers.

286240



TEN FRANCE
SCP d'avocats
23, rue Victor Grignard
Pôle République 2
86000 POITIERS

POITOU FONCIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 6 bis rue du Dolmen
86170 NEUVILLE DE POITOU
RCS POITIERS 515 110 278

Aux termes d'une décision en date du 16 octobre 2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 6 bis rue du Dolmen 86170 NEUVILLE DE POITOU au 10 Rue de Fleury 86000 POITIERS, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

286122

DABEN

SARL au capital de 122.408 €
Siège social : Bois Coutant
86370 VIVONNE
Transféré à Poitiers (86000)
3-5 rue du Plat d'Etain
440 606 234 RCS POITIERS

Aux termes d'une délibération des associés en date du 6 novembre 2019, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à compter du 1er novembre 2019, de VIVONNE, Bois Coutant, à Poitiers (86000), 3-5 rue du Plat d'Etain.

Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

286245



WALTER ET GARANCE
Société d'Avocats inscrite
au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant- BP 90406
37304 JOUE-LES-TOURS
CEDEX

COPRONET

SAS au capital de 161.500 Euros
Siège social : 8 rue des Entreprises
86440 MIGNE AUXANCES
RCS POITIERS 342 008 232

Aux termes de l'A.G.O du 31/10/2019, il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement ni au remplacement du Cabinet REGNIE ET ASSOCIES AUDIT CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire et de Mme Nathalie GORRY, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis

286161

NIRRENGARTEN
SAS au capital de 2 000.00 €
Siège social : Le Cormier
86350 USSON-DU-POITOU
814 466 736 RCS POITIERS

L'associé unique a décidé le 01/11/2019 de transférer le siège social à compter du même jour de Le Cormier, 86350 Usson-du-Poitou au 6 rue Elise Arlot, 86350 Usson-du-Poitou. L'article 4 des statuts a donc été modifié. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Poitiers. Pour avis, le président

286125

AVIS

L'AGE du 12/11/2019 de la SARL HOTEL RESTAURANT LE LION D'OR, capital : 200.000€, siège social : 8 rue du Marché-86300 CHAUVIGNY, RCS POITIERS 412727158, a décidé, à compter du 12/11/2019 de transformer la société en société par actions simplifiée. Monsieur Jean Pierre THEVENET, demeurant 8, rue des Pinsons-La Barre-86300 CHAUVIGNY, a été nommé Président de la société.

286146

SCI DE CHALEMBERT

SCI au capital de 915 euros
Siège social : 23 rue de la Tonnelle
86130 Saint-Georges-les-Baillargeaux
348304791 RCS Poitiers

L'AGO du 08/11/2019 a nommé Mme Blanc - née Bellot Annette 23 rue de la Tonnelle 86130 Saint-Georges-les-Baillargeaux gérant à compter du 13/11/2019. Dépôt au RCS de Poitiers.

286035

PLEIN SOLEIL

SAS au capital de 2.000€.
Siège social : CHEMIN DES PRAIRES
86370 VIVONNE.
RCS 820 212 108 POITIERS.

L'AGE du 31/10/2019 a pris acte de la fin des fonctions de directeur général de : M PELLETIER MICKAEL, à compter du 31/10/2019.

Mention au RCS de POITIERS.

DISSOLUTIONS

386014

GFA DE PREMARIE

groupement foncier agricole
au capital de 1160000€.
Siège social : route de gençay
86340 Roches prémarie andillé.
480171818 RCS POITIERS.

Le 31/12/2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. JEAN FRANÇOIS MAINAUD, 6 IMPASSE DU LOGIS 17290 FORGES et fixé le siège de liquidation au siège social.
Modification au RCS de POITIERS.

386501

Aux termes d'une décision en date du 05/11/2019 de la SARL BEAUTE MARINE, en liquidation amiable, siège social, 25 rue des Frères Caillé - 86300 CHAUVIGNY immatriculée au RCS de POITIERS 452 903 461, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 05/11/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Marylène CORDIER, demeurant La Briègère, 8 rue du Vieux Chêne, 86300 CHAUVIGNY, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Marylène CORDIER, La Briègère, 8 rue du Vieux Chêne, 86300 CHAUVIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Poitiers, en annexe au RCS.

Pour avis
Le Liquidateur

386153



TEN FRANCE
SCP D'AVOCATS
23 rue Victor Grignard
Pôle République Secteur 2
86000 POITIERS

LE REFRAIN DES VAGUES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 23 Rue des Joncs 86000 POITIERS
Siège de liquidation : 23 Rue des Joncs 86000 POITIERS
RCS POITIERS 788 744 225

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 18 novembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 novembre 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Thierry MINSE, demeurant 23 Rue des Joncs 86000 POITIERS, ancien gérant de la Société, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 23 Rue des Joncs 86000 POITIERS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

386500

MALOKI

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE en liquidation
au capital de 1 000 EUROS
Siège social :
40 RUE DU BOIS DES BAILLARGES
86130 JAUNAY CLAN (VIENNE)
524 907 219 RCS POITIERS

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale des associés du 6 novembre 2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de POITIERS.

Pour avis, le liquidateur.

386408



2, rue Caroline Aigle
86000 POITIERS

MAXLEE

Forme : SCI
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 11 rue de la Vallée d'Anguin, 86800 St Julien l'Ars.
844933481 RCS POITIERS.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes de l'AGE en date du 15 septembre 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 septembre 2019.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Madame SABRINA BARRITAU, demeurant 11 rue de la Vallée d'ANGUIN 86800 St Julien l'Ars a été nommée liquidateur et il lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis.

386406



2, rue Caroline Aigle
86000 POITIERS

MAXLEE

Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 11 rue de la Vallée d'Anguin, 86800 St Julien l'Ars.
844933481 RCS POITIERS.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 septembre 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame SABRINA BARRITAU demeurant 11 rue de la Vallée d'Anguin, 86800 St Julien l'Ars et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du POITIERS.

Le liquidateur

Pour VOUS ABONNER
www.courrier-francais.fr

INSTITUTIONNELS

1586307



AVIS DE LANCEMENT D'UNE PROCEDURE DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) soumis à évaluation environnementale

En application de l'article L123-19 du code de l'environnement, une participation du public par voie électronique est organisée afin de recueillir les observations et propositions du public sur le projet de PRFB Nouvelle-Aquitaine.

Elle aura lieu par voie électronique : du lundi 16 décembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020 inclus.

Les informations sont disponibles sur le site internet : <http://draaf.nouvelleaquitaine.agriculture.gouv.fr>

REGIMES MATRIMONIAUX

886356

INSERTION - CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Thomas DUBURCQ-HAIE, Notaire Associé à POITIERS, 34-36, rue Monseigneur Prosper Augouard, le 20 novembre 2019, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial avec apport d'un bien propre de l'épouse à la communauté Entre :

Monsieur Jean Alphonse Clément BARDEAU, retraité, et Madame Denise Marie Abeline CLÉMENT, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à POITIERS (86000) 4 rue Thibaudau.

Monsieur est né à POITIERS (86000) le 23 juin 1936.

Madame est née à JAUNAY CLAN (86130) le 21 juillet 1933.

Mariés à la mairie de POITIERS (86000) le 24 août 1959 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquis à défaut de contrat de mariage préalable.

Tous deux de nationalité française. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion-Le notaire.

886247



Me Karl BORDRON
Notaire
13 place de la Croix Blanche
86170 VOUZAILLES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Karl BORDRON, notaire à VOUZAILLES (86170), 13 place de la croix blanche, le 20 novembre 2019, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté de biens réduites aux acquêts entre Monsieur Jean Jacques RASSINOUX, de nationalité française, né à MAILLE (86190), le 25/08/1937 et Madame Arlette Jeanne Antoinette Madeleine MOINE, de nationalité française, son épouse, née à FRONTENAY SUR DIVE (86330) le 04/11/1936, demeurant à POITIERS (86000), 132 rue Blaise Pascal, mariés à la mairie de FRONTENAY SUR DIVE (86330) le 18/04/1961 sous le régime de légal de la communauté et ayant adopté depuis le régime de la communauté universel suivant acte reçu par Me BORDRON, notaire à VOUZAILLES, le 6 mai 2010.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

DIVERS

1286428

BOUCHERIE CHARCUTERIE TERRASSON

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 12 Boulevard Victor Hugo
86270 LA ROCHE POSAY
RCS Poitiers 511 081 960

Aux termes d'une délibération en date du 26 Octobre 2018, la collectivité des associés a décidé de ne pas dissoudre la société par application de l'article L. 223.42 du Code de commerce.

La gérance

1286227

CHATEAU VALCREUSE

Société à responsabilité limitée au capital de 2500 euros
Siège social : Route de Lésigny
86270 LA ROCHE POSAY
530 106 699 RCS POITIERS

Aux termes d'une décision en date du 07 novembre 2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance

786238

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à MIREBEAU (86) du 22 octobre 2019, enregistré à POITIERS (86) le 14 novembre 2019, dossier 2019 00053863 référence 8604P01 2019 A 02442,

la société AUCHAN SUPERMARCHÉ, SAS à capital variable dont le siège est sis rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59170 CROIX, immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le numéro 410409015,

a vendu à la société EASYDIS, au capital de 15000 euros, dont le siège est sis Zone Artisanale, N147, 86110 MIREBEAU, immatriculée au RCS de POITIERS sous le numéro 852517127,

un fonds de commerce de supermarché connu sous le nom « AUCHAN SUPERMARCHÉ » sis ZA, N147, 86110 MIREBEAU, pour lequel la SAS AUCHAN SUPERMARCHÉ est immatriculée à titre secondaire au RCS de POITIERS sous le numéro 410 409 015, identifié sous le numéro SIRET 410 409 015 02606, Code APE 4711D,

Prix du fonds : 1 215 000 €uros
Jouissance : 22 octobre 2019

Les oppositions seront reçues au siège du fonds vendu, ZA artisanal, N 147 86100 MIREBEAU, où domicile a été élu, dans les 10 jours suivant la parution de la dernière en date des publicités légales, et pour la correspondance au siège de la SAS AUCHAN SUPERMARCHÉ, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59170 CROIX

Pour avis,

786559



CESSION DE FONDS

Suivant acte SSP en date du 14/11/2019, enregistré au SIE de POITIERS le 18/11/2019, dossier 2019 00054436 référence 8604P01 2019 A 02458,

La société LA VERRERIE DU MOULIN DE SAZAT, SARL au capital de 60.000 €, sis 6 rue du 11 novembre 1918, 86460 AVAILLES EN LIMOUZINE, RCS de POITIERS 418 189 403,
A vendu à :

La société VERRERIE PROFESSIONNELLE FRANCAISE, SARL au capital de 10.000 €, sis 6 rue du 11 novembre 1918, 86460 AVAILLES EN LIMOUZINE, RCS de POITIERS 852 112 325,

Le fonds de commerce de transformation et décoration du verre et ses dérivés vitreux par soufflage ou filage exploité au 6 rue du 11 novembre 1918, 86460 AVAILLES EN LIMOUZINE, moyennant le prix de 3.000,00 €, comprenant :
- éléments incorporels : 750 €
- éléments corporels : 750 €
- marchandises : 1.500 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/06/2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date de publicité légale, à l'étude de Maître CAPEL, mandataire judiciaire, demeurant 5 bis rue des Chardonnerets, 86280 SAINT BENOIT - ERMITAGE où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

786499

La location-gérance du fonds de commerce de débit de boissons, restaurant connu sous l'enseigne « Le café des sports », sis à BONNEUIL-MATOURS (Vienne), 23/25 Place du Commerce, consentie par acte authentique reçu par Maître Arnaud COUROUBLE, notaire à ROMORANTIN-LANTHENAY, le 08 juillet 2016, par :

Madame Arlette Francine BOZIER, retraitée, épouse de Monsieur Marcel Claude Christian DOMINGOS, demeurant à BONNEUIL-MATOURS (Vienne), « Augeron », Née à LINIERS (Vienne) le 30/11/1931.

A :
Monsieur Franck Louis Auguste TRESSEL, commerçant, époux de Madame Céline Paulette Berthe GAY, demeurant à BONNEUIL-MATOURS (Vienne), 6 L'Ane Vert.
Né à ROMORANTIN-LANTHENAY (41200), le 25/02/1976.
A pris fin à la date du 31/07/2019.

Les oppositions seront reçues à l'étude de Maître TARTE, notaire à CHATELLERAULT (86100), 36 rue de l'Angelarde, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour insertion
Le notaire

TESTAMENTS

2686243



Etude de Me Guy GERVAIS
Notaire
4 place du Marché
86700 COUHE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016.

Suivant testament olographe en date du 14 novembre 2012, suivi d'un codicille du 4 décembre 2014,

Monsieur René Marcel ROSSARD, en son vivant retraité, demeurant à ROMAGNE (86700) 15 cité du Champ de l'Ormeau, né à NANTEUIL (79400), le 30 décembre 1933, veuf de Madame Simone Reine Raymonde GUERIN et non remarié, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à ROMAGNE (86700), le 30 avril 2019,

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament et le codicille ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître Guy GERVAIS, Notaire à COUHE (Vienne), 4 place du Marché, le 20 novembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Guy GERVAIS, notaire à COUHE (86700) 4 place du Marché, référence CRPCEN : 86047, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de POITIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Le Notaire

2686435



Anne JOLLIVET
Notaire
19 ter rue de Nanteuil
86440 MIGNÉ-AUXANCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date du 16/02/2014 M Pierre Michel Edmond SIMONNEY, demeurant à CROUTELLE (86240) 18 rue Antoine de Saint Exupéry, Services Les Jardins de Salomé, né à PARIS (75009), le 24/05/1931, veuf de Mme Claudette SAPIN et décédé à FONTAINE-LE-COMTE (86240), le 24/06/2019 a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Thomas DUBURCQ-HAIE, Notaire à POITIERS (86000), le 25/10/2019.

Me Anne JOLLIVET, Notaire à MIGNÉ-AUXANCES (86440), 19 ter rue de Nanteuil, a reçu un acte de notoriété le 19/11/2019 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me JOLLIVET, susnommé, dans le mois suivant la réception par le greffe du TGI de POITIERS de l'expédition du PV d'ouverture du testament, de la copie de ce testament et de l'expédition de l'acte de notoriété.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Le notaire

2686149



SCP
Diane BERTHEUIL-DESFOSSES
Edwige LAURENT,
Elodie MULLER
Notaires associés
à CHATELLERAULT (86100)
19 Bd Victor Hugo

Par testament olographe du 03 juin 2010, Mademoiselle **Mauricette Liliane Suzanne TOUZALIN**, née à POITIERS, le 12 mars 1946, demeurant à CHATELLERAULT (86100), 18 avenue Pierre Abelin, célibataire, décédée à CHATELLERAULT, le 05 juin 2019, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Diane BERTHEUIL-DESFOSSES, suivant procès-verbal en date du 07 novembre 2019, dont une copie authentique a été reçue par le TGI de POITIERS, le 14 novembre 2019.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Diane BERTHEUIL-DESFOSSES, Notaire à CHATELLERAULT, Notaire chargé du règlement de la succession.

ALC Régie se charge de vos annonces légales et judiciaires dans toute la France
annonces.legales@alcregie.com

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



© Sony Pictures Television

Los Angeles Bad Girls

Vous n'avez sans doute pas oublié Mike Lowrey et Marcus Burnett, les deux flics joués par Will Smith et Martin Lawrence dans la saga *Bad Boys*. Mais vous souvenez-vous de Sydney Burnett, la petite sœur de Marcus ? Alors que *Bad Boys for Life* sortira le 22 janvier en 2020 dans les salles, la jeune femme a droit à sa propre série dérivée, *Los Angeles Bad Girls*, à découvrir dès mardi sur TF1. Comme son frère et son père, Syd a elle aussi rejoint les rangs de la police. Hantée par un lourd passé, elle traque les criminels de la Cité des anges en

compagnie de sa coéquipière et amie Nancy McKenna, qui cache, elle aussi, de mystérieux secrets. Courses-poursuites, bagarres, coups de feu... Les deux femmes n'ont rien à envier à leurs homologues masculins ! « *Les scènes d'action constituent les parties les plus longues d'un épisode* », explique Gabrielle Union, l'interprète de Syd. « *Nous avons fait appel à des cascadeuses pour que ça ait l'air le plus crédible possible* », poursuit la comédienne lors du Festival de Télévision de Monte-Carlo. Jessica Alba interprète sa partenaire. « *Nancy est forte, indépendante, puissante. Ce n'est pas du tout une femme au foyer !* », assure l'ancienne star de *Dark Angel* qui fait son grand retour dans une série d'action.

Mardi 3, TF1, 21 h 05

LES ESSENTIELS

Deux heures de rires et d'émotions

À quelques semaines de 2020, l'heure est (déjà) au bilan sur France 2. Samedi soir, Stéphane Bern et Bruno Guillon s'associeront pour revivre les meilleurs moments de la télévision. Du fou rire entre Bill Clinton et Boris Eltsine aux scènes cultes de *L'École des fans*, le duo d'animateurs proposera un best-of du petit écran.

Samedi 30, France 2, 21 h 05

Get Out

Get Out, récompensé aux Oscars, relate la rencontre entre Chris et sa belle-famille. Très vite, ce jeune Afro-américain découvre que l'ambiance est loin d'être détendue... Voulant aborder les relations interraciales avec humour, le réalisateur Jordan Peele a choisi le genre horripilant pour signer une œuvre à part.

Samedi 30, Canal+, 21 h 00

Salaud, on t'aime

Chérie 25 nous invite à découvrir l'un des derniers films de Johnny Hallyday : *Salaud, on t'aime*. Le rockeur interprète un ancien photographe de guerre et père de famille, trop longtemps absent. Aujourd'hui, il est sur le point de se réconcilier avec ses quatre filles...

Lundi 2, Chérie 25, 21 h 05

SAMEDI



Spéciale 30 ans des Enfoirés, TF1

TF1
21.05 DIVERTISSEMENT
SPECIALE 30 ANS DES ENFOIRÉS
Les Enfoirés jouent le jeu
Présenté par Nikos Aliagas
23.35 Spéciale 30 ans des Enfoirés, mag.
FRANCE 2
21.05 DIVERTISSEMENT
2 HEURES DE RIRES ET D'EMOTIONS
Nos plus belles années télé
23.30 On n'est pas couché
FRANCE 3
21.05 TÉLÉFILM
MONGEVILLE ET MAGELLAN
Un amour de jeunesse
Avec Francis Perrin
22.35 Mongeville, téléfilm
CANAL+
21.00 FILM
GET OUT
Avec Daniel Kaluuya
22.45 Sicario - La guerre des cartels, film
M6
21.05 SÉRIE
INSTINCT
2 épisodes
Avec Bojana Novakovic
22.45 Instinct, série
ARTE
20.50 DOCUMENTAIRE
AL-ANDALUS, UNE CIVILISATION LÉGENDAIRE
22.30 Ondes gravitationnelles : le signal des origines, doc.

DIMANCHE



Les enquêtes de Vera, France 3

TF1
21.05 FILM
CINQUANTE NUANCES PLUS SOMBRES
Avec Dakota Johnson
23.20 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.05 FILM
TELLEMENT PROCHES
Avec Vincent Elbaz
22.50 Comme les cinq doigts de la main, film
FRANCE 3
21.05 SÉRIE
LES ENQUÊTES DE VERA
Saison 9 - Parasite
Avec Brenda Blethyn
22.30 Les enquêtes de Vera, série
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : MONACO / PSG
Ligue 1 Conforama - 15^e journée
22.55 Canal football club le débrief, mag.
23.25 King of ze day, mag.
M6
21.05 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.05 Enquête exclusive
ARTE
20.55 FILM
LA FILLE DE RYAN
Avec Robert Mitchum
00.05 Robert Mitchum, doc.

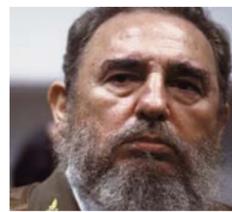
LUNDI



The Fix, France 2

TF1
21.05 SÉRIE
LE BAZAR DE LA CHARITÉ
Épisodes 5 & 6
Avec Audrey Fleurot
23.10 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.05 SÉRIE
THE FIX
2 épisodes
Avec Robin Tunney
22.30 The Fix, série
FRANCE 3
21.05 DOCUMENTAIRE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.00 SÉRIE
CATHERINE THE GREAT
Épisodes 3 & 4
Avec Helen Mirren
23.05 L'effondrement, série
M6
21.05 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Épisode 27 : le bilan
Présenté par Karine Le Marchand
22.00 L'amour est dans le pré
ARTE
20.55 FILM
LA CHAÎNE
Avec Tony Curtis
22.30 Les sorcières de Salem, film

MARDI



Cuba, la révolution..., Arte

TF1
21.05 SÉRIE
LOS ANGELES BAD GIRLS
3 épisodes
Avec Ryan Eggold
23.40 Chicago Police Department, série
FRANCE 2
21.05 MAGAZINE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE
23.05 Rendez-vous en terre inconnue la suite, mag.
FRANCE 3
21.05 TÉLÉFILM
D'UN MONDE À L'AUTRE
Avec Pascal Demolon
22.35 Le viol, téléfilm
CANAL+
21.05 SPORT
FOOTBALL : LYON / LILLE
Ligue 1 Conforama - 16^e journée
23.05 Late football club, mag.
23.50 Leto, film
M6
21.05 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
Épisode 7 : Demi-Finale
23.15 La France a un incroyable talent, jeu
ARTE
20.50 DOCUMENTAIRE
CUBA, LA RÉVOLUTION ET LE MONDE
2 épisodes
22.50 Cuba, doc.

MERCREDI



Renoir, Arte

TF1
21.05 SÉRIE
NEW AMSTERDAM
3 épisodes
Avec Ryan Eggold
23.35 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.05 SÉRIE
NINA
2 épisodes
Avec Annelise Hesme
22.50 Ça ne sortira pas d'ici
FRANCE 3
21.05 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Passion patrimoine : Mon village en Aveyron
Présenté par Carole Gaessler
23.15 On a la solution !, mag.
CANAL+
21.00 SPORT
FOOTBALL : PSG / NANTES
Ligue 1 Conforama - 16^e journée
23.00 Jour de foot, mag.
M6
21.05 SÉRIE
PRISE AU PIÈGE
Saison 1 - Épisode 1
Avec Vincent Rottiers
22.05 Prise au piège, série
ARTE
20.55 FILM
RENOIR
De Gilles Bourdos
Avec Michel Bouquet
22.45 Florence Foster Jenkins, doc.

JEUDI



Rock'n roll, M6

TF1
21.05 SÉRIE
BALTHAZAR
2 épisodes
Avec Tomer Sisley
23.10 Balthazar, série
FRANCE 2
21.05 MAGAZINE
VOUS AVEZ LA PAROLE
Pourquoi tant de colères ? - Les Français face au pouvoir
23.40 Cellule de crise, doc.
FRANCE 3
21.05 FILM
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX : LA COMMUNAUTÉ DE L'ANNEAU
De Peter Jackson
Avec Elijah Wood
23.55 Réunion, l'île aux miels, doc.
CANAL+
21.00 SÉRIE
CITY ON A HILL
2 épisodes
Avec Kevin Bacon
22.55 Billions, série
M6
21.05 FILM
ROCK'N ROLL
Avec Guillaume Canet
23.20 Johnny : l'Immortel, doc.
ARTE
20.55 SÉRIE
ELVEN - LA RIVIÈRE DES SECRETS
Épisode 7
Épisode 8
22.25 Les héritiers, série

VENREDI



Le gendre de ma vie, Canal+

TF1
21.05 DIVERTISSEMENT
MASK SINGER
Présenté par Camille Combal
23.20 Mask Singer
FRANCE 2
21.05 SÉRIE
TROPIQUES CRIMINELS
Épisodes 5 & 6
Avec Sonia Rolland
22.50 Taratata 100 % live
FRANCE 3
21.05 ÉVÈNEMENT
TÉLÉTHON 2019 - 33^E ÉDITION
Les héros des fictions fêtent le Téléthon - En direct de la bulle du Parc de la Villette à Paris
Présenté par Sophie Davant, Cyril Féraud
00.15 Bécaud, mon père, doc.
CANAL+
21.00 FILM
LE GENDRE DE MA VIE
Avec Kad Merad, Pauline Etienne
22.40 Jumanji - Bienvenue dans la jungle, film
M6
21.05 SÉRIE
NCIS
2 épisodes
Avec Brian Dietzen
22.45 NCIS, série
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
HUGUETTE
Avec Line Renaud, Romane Bohringer
22.30 Diana Ross, doc.

Télé Programmes* reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER...

Les Enfoirés jouent le jeu ★★

Les Enfoirés fêtent leurs 30 ans cette année. Avant de retransmettre le traditionnel concert solidaire en mars prochain, TF1 propose un divertissement inédit : *Les Enfoirés jouent le jeu*. Plusieurs artistes de la célèbre troupe s'opposent ce soir dans un quiz de culture générale évoquant les trois décennies de spectacles. Pierre Palmade, Patrick Bruel, Mimi Mathy, Amel Bent ou encore Gérard Jugnot font partie des invités. **Samedi 30, TF1, 21 h 05**

Mongeville et Magellan ★



Francis Perrin et Jacques Spiesser sont à l'affiche d'un crossover, un épisode spécial réunissant les héros de *Mongeville* et *Magellan*. Le policier se déplace en région bordelaise, où vit le juge d'instruction à la retraite. Les anciens camarades se retrouvent grâce à leur amour de jeunesse. Tous les deux pensaient revoir la belle Delphine, mais celle-ci ne se rend pas sur le lieu de rendez-vous... **Samedi 30, France 3, 21 h 05**

Bad Mothers ★★

Sorte de *Desperate Housewives* australien, *Bad Mothers* arrive sur Téva. L'héroïne de cette série inédite s'appelle Sarah et a, en apparence tout pour être heureuse : une famille aimante et une carrière de médecin passionnante. Tout s'écroule lorsque la jeune femme découvre que son époux, Anton, la trompe avec sa meilleure amie... et que celle-ci est soudainement assassinée. **Dimanche 1^{er}, Téva, 20 h 50**

Alexandre ★★★

Après Richard Burton dans le film de Robert Rossen, réalisé en 1956, c'est au tour de Colin Farrell de prêter ses traits à Alexandre le Grand dans le biopic d'Oliver Stone, sorti en 2005 et rediffusé dimanche soir sur 6ter. Ce film historique de près de trois heures relate toute l'existence du roi de Macédoine et empereur perse, l'un des plus grands conquérants de tous les temps. **Dimanche 1^{er}, 6ter, 21 h 05**

La Pièce - Les Derniers seront les premiers ★



Premier long métrage produit par le label Wati B, *La Pièce - Les Derniers seront les premiers* raconte, sous forme de conte urbain, l'histoire d'un sans-abri qui fait le bien autour de lui dans une cité HLM. Au casting, on retrouve le comédien Thiébaud Viel, les rappeurs Dry et Dawala (Sexion d'Assaut) ainsi que Sammy Naceri. Le film est réalisé par une autre star du hip-hop, Lamine Diakite. **Lundi 2, CStar, 21 h 00**

D'un monde à l'autre ★★

France 3 s'engage à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées. Dans le téléfilm *D'un monde à l'autre*, Pascal Demolon interprète un homme victime d'un grave accident de voiture qui le laisse paraplégique. Après des mois de rééducation, cet ancien patron de menuiserie et père de famille rentre chez lui, où il doit tout réapprendre pour avancer dans cette nouvelle vie... **Mardi 3, France 3, 21 h 05**

Prise au piège ★★



M6 adapte la série espagnole *Vis a vis* d'Alex Pina (le réalisateur de *La Casa de Papel*). Les six épisodes de *Prise au piège* retracent l'enfer vécu par la jeune Anna Rivière. Accusée d'un meurtre qu'elle n'a pas commis, elle est envoyée en détention provisoire, et ne peut compter que sur le soutien de son père et de son frère pour sortir de là. Problème : les deux hommes ne se parlent plus depuis dix ans. **Mercredi 4, M6, 21 h 05**

Rock'n'roll ★★

Avec sa vie bien rangée de père et mari aimant, sans compter sa passion bien connue pour l'équitation, Guillaume Canet s'est encroûté. Il n'arrive plus en tête de liste de ces stars qui nous font fantasmer. Bref, il n'est plus dans le coup ! C'est en tout cas ce que lui fait comprendre une comédienne qui a la moitié de son âge. Un camouflet ayant l'effet d'un électrochoc pour l'acteur qui va tout faire pour se (re)forger une image sexy... **Judi 5, M6, 21 h 05**

Téléthon ★★

Comme d'habitude, le service public se mobilise durant deux jours pour le Téléthon. Dès vendredi, France 3 propose une soirée spéciale dédiée aux héros des séries de fiction. Isabelle Nanty, Michèle Bernier, Marine Delterme ou encore Samuel Le Bihan quitteront les costumes respectifs de *Munch*, *La Stagiaire*, *Alice Nevers* et *Alex Hugo* pour aller à la rencontre des malades. **Vendredi 6, France 3, 21 h 05**

COUP DE PROJECTEUR

Tellement proches



© É. CARO / Quad+One / Mars Films / Studio 37 / TF1 Films

Entre un fils turbulent et tapageur, un beau-frère prétentieux assorti d'une épouse insupportable et une belle-sœur minée par son célibat, Alain est à bout. Chaque samedi, il est contraint de se rendre dans la famille de sa compagne Nathalie pour un dîner aussi interminable que soporifique, ponctué par les hurlements de sa progéniture et les remarques acides de ses hôtes. Mais aujourd'hui, le papa à bout de nerfs a décidé d'en finir avec ce rituel... Survoltée, hilarante et touchante, *Tellement proches* est une comédie particulièrement réjouissante qui séduit tant par sa loufoquerie que par son script. Les réalisateurs Olivier Nakache et Éric Toledano et leurs comédiens (Vincent Elbaz, Audrey Dana, François-Xavier Demaison ou Omar Sy) parviennent à insuffler une belle touche de folie et d'énergie.

Dimanche 1^{er}, France 2, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Lumière intérieure La créatrice de mode Agnès b. est l'invitée de *Lumière intérieure*. Elle évoque son éducation spirituelle et comment la foi a influencé son travail. **Samedi 30, 20 h 40**

Branle-bas de combat avant la journée du 5 décembre

Les Français s'attendent à de grandes difficultés dans les transports à l'occasion de la grève de la SNCF et de la RATP prévue le 5 décembre contre la réforme des retraites. Voir les jours suivants. Vélo, télétravail, location de voiture... chacun tente de trouver la parade.

Le TGV qui part de Nantes à 6h38 pour Paris est fréquenté par de nombreuses personnes qui circulent de manière régulière, voire quotidienne, entre les deux villes pour raison professionnelle. Beaucoup ont déjà imaginé des solutions de repli à l'occasion du jeudi 5 décembre, jour de grève à la SNCF et à la RATP contre la réforme des retraites. Le mouvement devrait être très suivi. La grève étant de surcroît reconductible, le risque d'un scénario identique à celui de 1995, avec ses trois semaines de blocage, fait craindre un début d'hiver chaotique.

Certaines entreprises ont préféré prendre les devants. « Nous avons décalé tous les déplacements au moins pour deux semaines, voire en janvier pour les formations », explique dans la voiture-bar ce spécialiste en informatique qui travaille pour une banque nationale. Plusieurs cadres, l'une qui travaille pour le ministère des Finances, l'autre à La Poste évoquent une utilisation accrue du télétravail et des visioconférences.

« La situation a beaucoup changé depuis 1995, observe le sociologue Jean Viard. De nouvelles possibilités techniques liées au numérique



Une rue de Paris, lors de la grève du 13 septembre.

MARTIN BUREAU/JAIF

apportent des solutions pour certaines catégories de salariés. Il y a aussi les RTT liées aux 35 heures qui n'existaient pas alors. » Un jour, voire deux jours de RTT pourraient être une solution pour Jeanne, commerciale dans l'agroalimentaire. « Si le conflit dure, je serai obligée de prendre ma voiture malgré les embouteillages à prévoir, et il faudra que mon entreprise m'indemnise », dit-elle.

Beaucoup d'entreprises, y compris à la SNCF, faciliteront la pratique du

covoiturage entre collègues. Du côté de BlaBlaCar, l'application de covoiturage sur longues distances et de BlaBlaLines, davantage dédiée aux trajets entre domicile et travail, on s'attend aussi à un pic d'utilisation.

Échaudés par la grève du 13 septembre à la RATP, qui avait vu la fermeture de nombreuses lignes de métro, les habitants de l'Île-de-France s'apprentent à une « galère encore plus importante » selon l'expression de Thomas, 42 ans, qui habite Vitry,

au sud de Paris, et travaille dans un supermarché dans l'est de la capitale. « Et encore, le 13 septembre, il y avait des trains de banlieue. Le 5, cela risque d'être le chaos », dit-il, expliquant en souriant que son prochain investissement sera... une paire de chaussures de course.

Les trottoirs de Paris et d'Île-de-France devraient être à nouveau submergés par une marée humaine dès l'aube du 5 décembre. Ce jour-là, les réveils devraient sonner beaucoup plus tôt que d'habitude. « Je me prépare à marcher deux fois une heure et demie par jour dans le froid », soupire Paul, un Parisien de 25 ans. Benoît, 61 ans, explique en revanche qu'il fera comme en 1995. « Tout à vélo, dit-il, y compris les allers-retours entre la capitale et Ris-Orangis (dans l'Essonne, à une vingtaine de kilomètres au sud de Paris, NDLR). »

Les trottinettes électriques pourraient aussi connaître un engouement. « Depuis une dizaine de jours, nous recevons de nombreux appels de personnes qui se renseignent sur les possibilités de ces engins, sur les distances qui peuvent être parcourues », témoigne Grégoire Hénin, le patron de Micro Mobility France, un

fabricant de trottinettes électriques et traditionnelles. Vélos et trottinettes qui se partagent aussi en libre-service. Un plan de gestion spécifique est prévu pour le 5 décembre chez acteurs de ce marché comme Velib ou Uber.

Face à ces difficultés, certains salariés ont choisi de dormir non loin de leur travail les 4 et 5 décembre,

hébergés chez des proches... et même à l'hôtel. « Les 4 et 5 décembre, nous avons un nombre de réservations bien plus important que pour des mercredis et jeudis ordinaires », constate-t-on à la réception d'un hôtel économique près de la porte d'Orléans à Paris.

Michel WAINTRON

Les raisons de la grève

Le premier motif de contestation qui agite les syndicats concerne la réforme des retraites comme la disparition des régimes spéciaux et des points de pénibilités à la SNCF et RATP. Mais certaines branches du service public entendent en profiter pour porter d'autres revendications.

Les personnels enseignants et les psychologues de l'éducation nationale dénoncent des bas salaires et réclament indemnités et primes. En primaire, après le suicide d'une directrice d'école début octobre, les enseignants réclament

davantage de moyens et de meilleures conditions de travail.

À La Poste, en pleine réorganisation, les salariés se mobilisent contre de mauvaises conditions de travail et veulent protéger ce service public.

Dans les universités, après l'immolation d'un étudiant lyonnais le 7 novembre, les syndicats mobilisent contre la précarité. L'Unef et Solidaires affirment que certains étudiants ratent les cours pour travailler, d'autres ont faim ou arrêtent leurs études par manque de moyen.

LA CROISIÈRE DES LECTEURS DE COURRIER FRANÇAIS

DU 04 AU 11 OCTOBRE 2020

L'ÉCLAT DE LA MÉDITERRANÉE

France - Espagne - Baléares - Italie

8 JOURS à partir de 999€* au départ de votre région



Offrez-vous une croisière en Méditerranée avec Costa Croisières et votre hebdomadaire sur le Costa Smeralda.

Partez pour une croisière en Méditerranée de 8 jours (7 nuits), au départ en bus de votre région, en compagnie d'autres lecteurs du journal. Des itinéraires spectaculaires, des paysages à couper le souffle et des lieux incroyables.

LES + DE VOTRE CROISIÈRE :

- Départ de votre région (Brive/Clermont et Tours /Poitiers/Bordeaux)
- Accompagnement pendant toute la durée de votre voyage
- Cocktails privés - Pension complète + sélection de boissons à tout moment de la journée incluse (formule Brindiamo)
- Forfait de séjour à bord et taxes portuaires inclus
- Tarifs groupe

Courrier
hebdomadaire régional



Demande de bulletin d'inscription / réservation auprès du service abonnement au 05.24.07.39.63 ou par mail : abonnement@courrier-francais.fr

VOTRE VOYAGE : CROISIÈRE DE 8 JOURS / 7 NUITS

Jour 1 :	Départ : MARSEILLE	- Départ 17h00	
Jour 2 :	BARCELONE	- Arrivée 08:00 - Départ 19:00	
Jour 3 :	PALMA DE MAJORQUE	- Arrivée 08:00 - Départ 18:00	
Jour 4 :	...NAVIGATION...		
Jour 5 :	PALERME (SICILE)	- Arrivée 08:00 - Départ 19:00	
Jour 6 :	CIVITAVECCHIA (ROME)	- Arrivée 08:30 - Départ 20:30	
Jour 7 :	SAVONE	- Arrivée 07:00 - Départ 18:00	
Jour 8 :	MARSEILLE	- Arrivée 08:30	